MÉLANGES





Belles Lettres

Miscellanea

C brochures

28. L.



Recueil dépouillé.
Février 1961. 8×7

LE PARADIS TERRESTRE.

Dedié à Monseigneur René de Roche-Baron, tres-Illustre Cheualier de l'Ordre du Roy, & Comte de Berzé, &c.

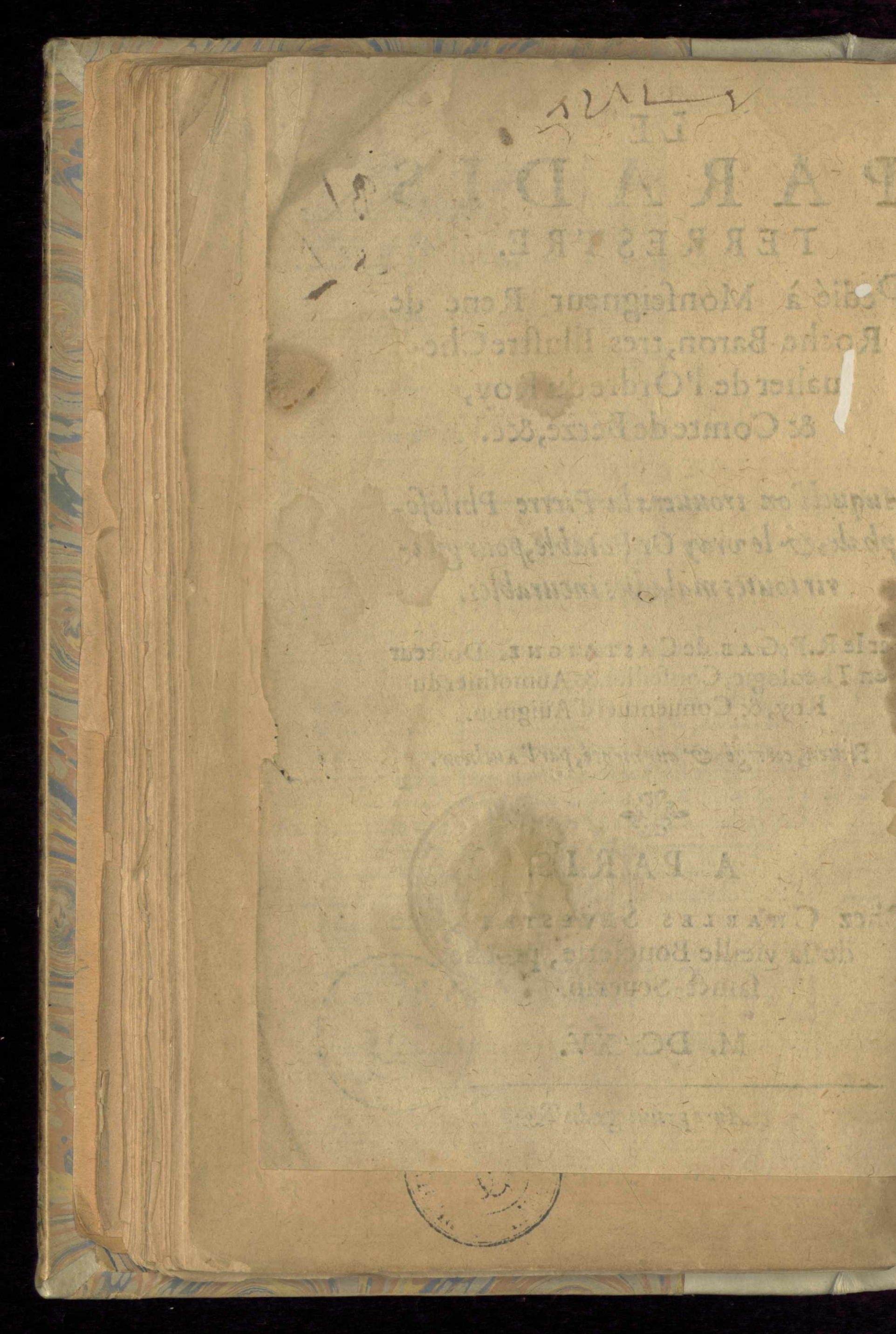
Auquel l'on trouuera la Pierre Philosophale, & le vray Or Potable, pour guarir toutes maladies incurables.

Par le R. P. GAB. de CASTAIGNE, Docteur en Theologie, Conseiller & Aumosnier du Roy, & Conuentuel d'Auignon.

Reueu, corrigé, & augmenté, par l'Autheur.



A PARIS.
Chez CHARLES SEVESTRE, rue de la vieille Bouclerie, proche sainct Seuerin.
M. DC. XV.
Auec priuilege du Roy.





A MONSEIGNEVR MONSEIGNEVR DE ROche Baron tres-Illustre Comte de Brezé, Cheualier de l'Ordre du Roy, &c.



ONSEIGNEVR, *Les Sages Romains ont accoustumé de dire en leur langage,* A gran Signor puoche parolle, *C'est pourquoy vostre tres-Illustre & tres vertueux (voire tres lumineux Intellect) comprendra au mesme instant ce que ie veux dire, en vous parlant des vertus contenuës en ce Paradis Terrestre, vous qui estes grand Seigneur de Sang tres-Illustre, comme tesmoignent vos anciens, issus la plus part du sang des Souuerains Ducs de Bourgongne. Cela me*

donne occasion de vous dire peu de parolles, comme estant de la qualité des plus sages & plus Illustres Cheualiers, & Seigneurs Romains. Ie dis donques qu'il y a des animaux qui nous seruent de Docteurs en Medecine, comme dict ce grand Sage, & tres-docte Philosophe Aristote, chapitre 22. Que l'oriol appellé Colios guari la Iaunisse de celuy ou celle qui le regarde, & apres le pauure oyseau meurt. La pierre ætites nous est enseignee des Aygles qui fait parturir les femmes sans douleur: Car il y en a beaucoup qui meurent d'enfantement, les Sangliers passent Medecins du Lierre, & les Hyrondelles auec la Celidoine appellée l'Esclaire, pour guarir la veue de leurs petits quant ils l'ont perduë par la fumee des cheminees ou autrement, Voyez doncques comme Nature les a enseignez, voire les Tortues, les Chiens, les Chats, le Basilic, les Serpents & les Cerfs auec le Dictame, lors qu'ils sont blessez, & toutefois aucuns meschants & detestables hommes, auec leurs complisses n'ont dequoy prohiber ces beaux medicaments, ny la cognoissance d'iceux à ces pauures animaux. Si est-ce qu'ils sont si impudens de les vouloir prohiber aux celebres Docteurs, s'ils ne sont de leur caballe. Cela me faict croire que vostre grandeur (Monseigneur) fera taire tel

enuieux, auec vostre tres-sage & prudent Conseil, & que ie continueray de vous en dedier tous les ans vn semblable, comme estant à iamais de cœur & d'ame.

MONSEIGNEVR,

Vostre tres-humble & plus obligé seruiteur GABRIEL DE CASTAIGNE. A. du Roy.

Sur le Paradis Terreſtre du R. P. Gabriel de Caſtaigne.

SONNET.

LA Nature aux abois de ſon auctorité,
Rampant ſur le dur ioug d'vne ſombre ignorance,
T'a docte ſuſcité vers le Pole de France,
Pour diſsiper les loix de ſon obſcurité.

Tant de rares ſecrets que tu as merité
Succer de ſon doux laict dés ta premiere enfance
Nous font tous aduouer qu'ẽ ceſte cognoiſſace,
Pluſieurs de ſes faueurs tes vœux ont herité.

Elle en eut de long temps vn autre venerable
Qui pourtãt grand de ſoy n'eſt à toy rien sẽblable
N'ayant en l'ombre atteint vn point de verité.

Mais le Ciel plus benin aux ſuccez de ta gloire
Pour t'augmenter le prix d'vne double victoire
Te voulut reſeruer à la poſterité.

Contre les Zoiles.
Virtutis Comes inuidia.

Si pour louer la ſuffiſance
De ton admirable ſçauoir,

Ie pouuois seulement auoir,
La plume docte & la science,
Ie me mettrois en ce deuoir:
Mais il faudroit vn grand Oracle,
Pour mettre au iour chasque miracle,
Que si souuent tu nous fais voir.

Tant sçauant puisse quelqu'vn estre,
Si ne sçait-il ce que tu sçais,
Car ie peux dire que tu fais
Des merueilles tousiours naistre,
Les fleurs, les plantes, les metaux,
Les vlceres plus incurables,
Sont à tes mains les plus sortables,
Außi bien que les vegetaux.

Et c'est pourquoy l'on t'enuie,
Nulle vertu sans enuieux,
Tu viurois de mains ans vieux
Sans procurer mal à ta vie,
Si tu voulois estre ignorant:
Voy si cela t'est bien poßible,
Chacun te laissera paisible,
Et se dira ton bon parent.

Non non, poursuy tousiours mon Pere,
Les gens de bien s'en trouuent mieux,
Et comme vn mets delicieux
Leur profite ce vitupere.

Tel blasme se change en honneur
Quand l'ignorance le suscite:
Si peu d'orage ne merite
Que ta constance en aye peur.

Ceste pointe n'est aceree
Pour resister à tes escrits,
Tant de poursuites, tant de cris,
Monstrent qu'ils ont l'ame asseuree:
Si c'estoit à recommencer
On ne s'en mettroit pas en peine,
Leur Rhetorique hors d'aleine
Ne sçait plus ore à quoy penser.

Trop peu rusez en cette escrime,
Ils ont posé les armes:
Ainsi ont ils n'y pensant pas
Mis ton credit en plus d'estime.
Leurs clouds leurs sont si bien riuez,
Que sans sçauoir à qui s'en prendre,
S'ils ne se viennent bien tost rendre,
Ie les vois tous mal arriuez.

L. I.

A L'ILLVSTRISSIME ET Reuerendissime Monseigneur,

MONSEIGNEVR LE CARdinal du Perron, grand Aumosnier de France, &c.

Prelat duquel le nom vole par tout le monde,
Pour tes grandes vertus & ta rare faconde,
Dont Dieu sur tous humains t'a doué icy bas
Esprit qui des esprits de tout ce grand Royaume,
Es tenu iustement vn autre sainct Hierosme,
Dont le vice & l'erreur de viue voix combats.

Heureux en son maleur ce siecle miserable,
D'auoir vn tel flambeau qui tout seul est capable,
D'esclairer vn grand monde & luy faire voir clair,
Pasteur ou volontiers tout le trouppeau se range
Qui te peut bien louer que ta mesme louange,
Tu fais dans les esprits, ce qu'au corps fait l'esclair.

De Castaigne Aumosnier du Roy.

A LVY MESME.

PAR ce qu'en ce present li-
ure auons traicté des reme-
des qui guarissent parfaicte-
ment la Goute, lors que les
corps sont desseichez par
poudres cordiales purgatiues ou tablet-
tes succrees qui purgent fort doucement
auec lesquelles i'ay guary Madame la
Comtesse d'Auuergne, d'vne fieure
quarte, laquelle estoit du tout abandon-
nee á la mort. Et le sieur Droin de la
Goute parfaictement qui est vostre pro-
che voisin & le Seigneur Baron de la
Barge & le Seigneur de Viaspre Lieute-
nant general pour le Roy, de l'artillerie
en Champagne, & monsieur de Sauorny
seigneur de Repenty, & monsieur de
Berton secretaire du Roy, & de monsieur
le Grand, & mõsieur d'Amble-ville, tre-
stous abandonnez à la mort: voire il y a
plus de cinq ans qu'ils ont esté tous gua-
ris, & se portent mieux que iamais, com-
me faict Madame la Vidame d'Amiens,
laquelle auoit perdu la parolle il y auoit
sept iours, & estoit remise auec la Croix

entre les mains de deux peres Minimes & deux peres Capuchins, & maintenant par nos remedes se porte mieux que iamais: Comme aussi Madame de Crenay femme de monsieur de Crenay, Escuyer du Roy en la petite Escuyrie, laquelle estoit abandonnee à la mort, par trois Medecins de Paris, monsieur Sequin, monsieur Duret, & monsieur Autin, & ayant perdu la parolle, son mary me vint querir, & incontinent ie la fis guarir graces à Dieu, & elle se porte mieux que iamais: bien qu'elle soit aagee, mais cecy est peu, au respect des attestations que lesdits Seigneurs & Dames en ont faict, qui sont imprimees en mon liure de l'Or Potable, & au Factum imprimé sur tel suiect, là où on treuuera ce qu'en dit mõsieur de Regis, Gentil-hõme & Escuyer du Roy, & monsieur du Flos maistre d'hostel de monseigneur de Pisieu Conseiller du Roy & Secretaire d'Estat: par son attestation imprimee dans ledit liure de l'Or Potable, là ou ledit sieur du Flos faict foy d'auoir esté guary d'vn cattare qui luy faisoit tres grand mal, douleur insuportable sur son espaule & au col, & auec vne boëtte de poudre cordiale, fut

tres bien guari dans trois iours, & en a vsé souuent & s'en est tousiours bien treuué, doncques ce n'est pas de l'antimoine cõme les enuieux disent, & pour faire voir leur ignorance & malice, pour l'honneur & reuerence que ie dois à vostre illustrissime & reuerendissime paternité, ie mettray icy les choses cordiales, purgatiues, & si precieuses, qui se peuuent donner aux petits enfans, & aux grands, voire aux plus foibles, en l'article de la mort.

Premierement.

L'Esprit du Tartre preparé auec sucre candy & eau rosé, vne cuilleree prise auec vn peu de bouillõ, purge fort doucement, & le Tartre estant la fleur du bon vin qui s'attache aux tonneaux, conforte le cœur, estant preparé & le purge de toutes flegmes.

Secondement.

LE Bolle armenien laué cinquante fois, puis praparé auec autant de sucre candy, & des roses seiches sauuages blanches qui croissent aux espines, bien puluerises, c'est la plus belle purgation qui soit iamais veue au monde.

Troisiesmement.

LA substance du Mechoaquam tiree auec l'esprit d'eau de vie, & du Iallap,

qui sont racines fort precieuses, orientalles, & de l'Iris de Florence qui est vne autre racine orientalle, & de l'Anis & du Sené, ayant separé le plus gros, & pris le plus subtil de tout ce que dessus, & seiché en poudre & meslé auec trois fois autant de bon sucre en pouldre, vne seule cuilleree vault mieux que cent medecines ordinaires, par ce que nos corps ont esté tant affoiblis par saignees extraordinaires, qu'on a fait à nos parens, que maintenant ils n'ōt plus de force: c'est pourquoy faut auoir des plus souuerains remedes confortatifs. Et pour le souuerain Baume, que ie vous mets sur la Goute, ie le vous donneray par escript, attendu que suis à iamais.

MONSEIGNEVR.

Vostre tres-humble seruiteur
DE CASTAIGNE.

Comme sa Maiesté a approuué l'autheur.

AVjourd'huy 15. d'Aoust l'an mil six cens, Le Roy estant à Grenoble sur l'aduis donné à sa Maiesté, de la mort de feu messire Anthoine Pichot en son viuant Euesque de Saluces, sadicte Maiesté desirant pouruoir en son lieu à ladicte place & la remplir de personne digne & capable pour la deseruir, mettant en consideration les bons & aggreables seruices qu'elle a receus en plusieurs occasions de maistre Gabriel de Castaigne Docteur en la saincte faculté de Theologie, & Abbé de Sou, son Conseiller & Aumosnier ordinaire, & les bonnes & louables vertus & qualitez qui sont en luy a accordé & faict don audit Castagne dudit Eueschê de Saluces, vacquant par la mort dudit Pichot, en tesmoing dequoy elle m'a commandé luy en expedier le present breuet & toutes lettres & prouisions requises & necessaires tant en Cour de Rome, que ailleurs, ayant voulu signer de sa main ledict present breuet, & faict contre-signer par moy Secretaire d'Estat, de ses commandemens & finances: ainsi signé.

HENRY.

Et plus bas.

DE NEVFVILLE.

A MONSEIGNEVR, MONSEIGNEUR de Verdun bien-merité, Premier President à present de la France, en la Cour de Parlement de Paris.

GRand Verdun tu es tel, qu'à la seule apparence,
De ton port graue-doux, & seuere, & humain:
Il semble en mesme instant que de ta iuste main.
Tu punis le meschant & soustiens l'innocence.

Themis est en ton front, en ta main sa balance,
Qui te faict esgaller ce grand Censeur Romain.
Car tu porte en tout temps vn visage serain,
Et ne parle iamais qu'auecques la prudence.

Außi toute la France a jetté sur toy l'œil,
Et veut que tu l'esclaire ainsi qu'vn grand Soleil
Qui depart aux humains ses feux sans artifice,
Quelle gloire pour toy, & à nous quel bon heur,
A toy, d'estre appellé à ce supreme honneur,
A nous, d'estre asseurez d'auoir paix & iustice.

Da Requiem fessis Præses æquissime pacem
Iustis, & reprobis Iustitiæ gladium.

A MONSEIGNEVR, MONseigneur de Vic, Conseiller du Roy, en ses Conseils Priué & d'Estat, Maistre des Requestes, son Ambassadeur tres-digne, aux Prouinces & Royaumes, tant de la France, qu'autres, cy deuant dignement deputé par sa Maiesté.

Grand d'honneur & de nom, mais plus grand de prudence,
Grand de Vic ne sçaurois vous louer dignement,
Non la moindre vertu de vostre entendement,
Qui s'est monstré par tout necessaire à la France,
Si ne veux-ie pourtant vous mettre en oubliance.
Car blasmable serois, & repris iustement,
Du moins on me tiendroit homme sans iugement,
Si ie ne tesmoignois ce dont i'ay cognoissance.
Vous estes l'vn de ceux qui supportant le faix,
De nos troubles passez fistes naistre la paix,
Merueille aux estrangers aussi bien comme aux nostres,
Aussi vous en auez le loyer merité,
Plein d'honneur & de biens vostre posterité,
Vostre nom à iamais aussi de tous les vostres.
Ambassadeur pour lors en Dauphiné tres-sage,
Surpassant tout prudent d'inuincible courage
Vous me veistes sauuer la vie au Lieutenant,
Du pere du grand Roy qui regne maintenant.

De Castaigne Docteur en Theologie Conseiller & Aumosnier du Roy, & Euesque esleu par sa Maiesté, & treshumble seruiteur de mondit Seigneur.



LE PARADIS TERRESTRE DV R. P. GAB. de CASTAIGNE, Docteur en Theologie, Conseiller & Aumosnier du Roy, & Conuentuel d'Auignon.

AV Paradis Terrestre, l'on y trouuera la guarison de toutes maladies par le moyẽ des arbres, fruicts, plantes, & autres sortes d'autres vegetaux, mineraux & animaux: Mais si quelque sage Paysan villageois en auoit la cognoissance & l'experiẽce, ne luy seroit il point prohibé & deffendu de s'en seruir, pour luy & pour son prochain, en toutes occasiõs qui se presenteroient? Ie dis que ouy, Par aucuns ignorans academistes de quelque simple college de pretẽdue Medecine? Mais non pas des sages & sçauants Medecins, qui ayment & honorent les vertus, Or ie dis que tels ignorans ont esté bannis de la Grece en la ville d'Athenes, pour sept cens ans: car auparauant leur venue, le peuple viuoit.

trois fois plus d'annees, qu'il ne fist apres leur ordonnance ou bien leur Recipé Dragala, Bragala, Bargala, qui fut l'occasion que les Sages Romains en firent de mesme & les bannirent pour trois cens ans, & pour dire la verité Ils se trouueront aucuns desdits Recipé les plus enormes & detestables, qui ressemblent plustost des caracteres du diable, que d'escriture Latine ny Françoise, voire auec si grand nombre de drogues toutes contraires l'vne à l'autre, qu'il y en a souuentefois, qui estrangleroient vn loup, de façon, que souuentesfois les sages Appoticaires, qui ont mieux la practique & l'experience des choses concernant la guarison des maladies, sans eux qui les corrigent & reforment, la plus part du monde periroit, & pour empescher tels abus, faudroit faire vne ordonnance, que iamais ne leur fust permis d'escrire tels Recipé ou Decipé, sinon en langue Françoise & tres-intelligible : car souuent vn pauure seruiteur d'Appoticaire, qui sera encores nouueau, mettra vn quid pro quo, & voila le malade mort. Et Dieu sçait si lors manquent des excuses & de descharge l'asne, *Discarga l'asino.* Tantost disent qu'ils estoient Pulmoniques & tantost qu'il auoit la Pierre, & autres excuses, & quand l'on ouure les malades, l'on les treuue tres-sains, mais ce sont les grands caracteres incogneus, que les ont suffoquez. Mais venons au franc arbitre qui Dieu a donné à l'homme sur tels subiects, & disons les mesmes mots de l'escriture saincte, *Sub te erit appetitus tuus, tu dominaberis illius, tu tu*, & non point tels acade-

mistes *quarti ordinis medicorum pratensorum*. Ont ils plus de pouuoir que Dieu, qui nous a laissez libres & nous a instruits de cognoistre des beaux & souuerains remedes pour nous & nostre prochain, voire les chiens & les chats, & tous autres animaux, cognoissent leur herbe purgatiue, & s'en seruent librement, & si nous les cognoissons & nous nous en seruons, & en faisons la charité, que Dieu nous commande, sera-il dict que les ignorans nous en puissent priuer? non non, car Sainct Luc, qui estoit Medecin & Euangeliste, & Sainct Thomas Docteur Angelique, & le Grand Raymond Lulle, & Rogier Baccon, & le Comte Treuisan, qui ont tous escrit des plus souuerains remedes. Et vne infinité d'autres Docteurs, comme Albert le Grand, Iean Baptiste Porta, Thesaurus Euonymi Philiatri. Et l'Or Potable de monsieur le President de la Torrette general des Monnoyes de France. dedié au Roy, auquel il en donna vne bouteille, & vne autre à la Royne, n'ont point laissé de ce faire, nonobstant lesdits enuieux. Faisons donc bien, laissons leur dire ce qu'ils voudront, & pour ce que ceux qui adherent à leur enuie, sont cause de nostre malheur. Armons nous tous premierement de la parole de Dieu, comme firent les enfans d'Israel, estant ensemble en captiuité, comme est nostre pauure franc arbitre, qui nous veut enchaisner & lier comme forsats de Galere, & chantons ce beau Pseaume 136. en langue Françoise. *Super flumina Babylonis illic sedimus & fleuimus dum recodaremur tui Sion.*

Sur le chant la fille semble à la Rose.

Quand Hierusalem frappee,
Fut mise au fil de l'espee,
Plus mort mille fois que vifs,
Comme forsats que l'on mene,
Attachez à la cadene,
Nous fusmes menez captifs.

Au bort où l'Eufrate large,
L'orgueil de ses flots descharge
Dans Babylon tournoyant
Sur l'herbe nous nous couchasmes,
Et maintes pleurs espanchasmes,
D'un œil sans fin larmoyant.

Sion la viue memoire,
De ta florissante gloire,
Me combloit d'vn triste esmoy,
Et par ie ne sçay quels charmes
Ouurit le bord à nos larmes
Au doux souuenir de toy.

Lors qu'en ce dueil nous nous vismes,
Au sausle verd nous pendismes,
Nos luths à la douce voix,
Afin que par la tristesse,
On vist languir en paresse,
La souplesse de nos doigts.

Mais ceux qui vers ce riuage
Nous conduisoyent en seruage,
Accablez d'affliction.

Pas mots pleins & d'audace & d'ire
Nous commandoient de leur dire,
Des Cantiques de Sion.

Chantez disoient ils des Odes,
A vos Hebrayques modes
Sur vos luths harmonieux
Comme vous faisiez à l'heure,
Que Syon vostre demeure,
Logeoit ses tours dans les cieux.

Long temps à ceste semonce,
Nous demeurons sans responce,
Priuez d'esprit & de sens,
En fin d'vne foible haleine
Nostre voix sortant à peine,
Poussa ces tristes accents.

Helas! apres que l'espee
Au sang des nostres trempee,
A forcé nostre Cité
Demandez vous des Cantiques,
Aux miserables Reliques,
Qu'on mene en captiuité.

Pourrions nous entre les chaisnes,
Les tortures & les gesnes,
Chanter comme auparauant
Par quel prophane meslange,
Dirions nous en terre estrange
L'hymne du grand Dieu viuant.

Toutesfois ô Cité Saincte,

Si mon cœur touché de crainte
Te mets oncques en oubly,
Qu'on voye à iamais mon poulce
Languir perclus s'il ne pousse,
Par l'air ton nom anobly.

Ma langue comme vne souche
Sans mouuemens dans ma bouche,
Puisse à mon Palais tenir
Si ie n'ay dans ma pensee
De ta gloire ja passee,
Vn eternel souuenir.

O grand Dieu des exercites
Qui rend selon les merites,
Souuienne toy des fils d'Edon,
En ceste heure là maudite,
Que ta cité fut destruite,
Par le fer de Babylon.

Ils crioyent aux gens de guerre,
Esgallez à fleur de terre,
L'orgueil de leurs bastimens,
Rasez les hauts frontispices,
De leurs braues edifices,
Jusqu'aux plus creux fondemens.

O Babylon miserable
Heureux qui de mal semblable,
Viendra punir tes forfaicts
Et qui par l'effroy des armes,
Te fera ietter des larmes,
Ainsi comme tu nous fais.

Heureux le grand chef d'armee,
Qui de colere enflammee,
D'vn fiel cruellement chault,
Auec ses fieres cohortes,
Viendra foudroyer tes portes
Et te prendre par assault.

Heureux execrable engeance,
Qui par diuine vengeance,
Et sans espoir de mercy,
Escrazera la ceruelle,
De tes enfans de mammelle,
Contre vn Rocher endurcy. *D. L. R.*

Qui viderit fratrem suum necessitatem patientem & clauserit ab eo viscera sua. Quomodo charitas patris manet in eo ? Ce sont parolles escrites par Sainct Iean l'Euangeliste , Disciple de Iesus-Christ. Doncques quelle detestable cruauté de vouloir empescher la charité Chrestienne & les œuures tant vertueuses , ordonnee & commandee par Iesus-Christ, en sainct Matthieu, non seulement *per primas causas* (qui sont les miracles) Mais encores par les secondes, comme fist l'Ange Raphael auec le fiel d'vn poisson : car la nature a tellement porté l'homme à la conseruation de sa santé , qu'il n'a rien laissé en arriere, pour paruenir à ce desir, & ne s'est contenté de tant de simples , que la terre luy faict voir sur sa face : ains encores a ouuert ses entrailles, pour treuuer les moyens de prolonger ses iours, & cacher les maladies qui peuuent endommager & alterer le corps. Qui de soy est subiect à

tant de grandes infirmitez que iusques à ce iour, les Medecins ne sont d'accord de leur nombre, voyla donques la premiere leçon, de nostre peché, ou la nature (comme i'ay dict) nous sert de maistresse d'escolle, n'ayant rien si viuement imprimé à l'homme que ce desir, duquel portant l'effect est si fortuit & hazardeux pour l'extreme ignorance qui regne auiourd'huy, que d'vn grand nombre, peu paruiennent à ce but, & mesme mille fois esmerueillé de l'effrenee licence & impunité que nostre siecle, permet à ceux de cette profession qui en toutes maladies n'ont qu'vne certaine routine, si differentes, pourtant en cõposition & en ordre, que ie puis dire auec verité: Que de dix medecins, il n'y en aura iamais d'eux d'vn mesme aduis quand diuersement ils seront consultez sur vne mesme maladie, cela deuroit assez monstrer l'inanité de leur art, mais puis que l'vsage & l'habitude, est pour eux Il faut par quelque moyen obiecter ceste fausse opinion, & faire toucher le feu à ceux qui niẽt sa chaleur: Nõ que ie vueille offencer cette venerable sciẽce, ny ceux qui en font profession: mais les ignorans qui obscurcissent tous les iours son nom & leur honneur, *& ideo qui potest capere capiat*, puis que nous auons libre nostre franc arbitre, en vertu duquel, ie parleray icy des remedes qui sont au Paradis Terrestre. Et premierement du fruict de vie. Prenez doncques l'arbre & le seichez, puis le bruslez & auec de l'eau de vie faictes lexiue des cendres & donnez demy verre d'icelle auec autant de bon vin blanc à ceux qui ont colliques mortelles, & guariront parfaictement, dans peu de temps & du

mesme contre toutes sortes de fieures : car nous auons ceste doctrine d'vn fort vieux liure escrit à la main, il y a plus de mil ans cõme au long nous declarerons, guarit aussi toutes apostumes & enflures, tant interieure qu'exterieure : car il faict suer la fieure & la purge, il faut qu'vn diable chasse l'autre : car l'eau se corrompt dans le corps, & ceste saincte lexiue la purge, & faict d'autres grands effects. Et quant aux fruicts : Les pommes sont petites comme des noix, mais tres-douces & bõnes, & de tous les costez que l'on les taille: Il y a vn Crucifix comme vne hostie. Les fontaines & riuieres, qui sortent du Paradis Terrestre, les portent dans la mer, là où nous dirons les noms des tesmoins qui en ont pris & remply plusieurs sacs, nous en auons mangé, & apporté vne valise pleine à Chambery, Prenez doncques d'icelles, ou des nostres meilleures que pourrez, & en remplissez vn pot, auec demy liure de Valeriane, & trois liure d'huyle d'oliue, & vne liure d'huyle de noix, & laissez boullir à petite chaleur, par six ou sept heures le pot couuert, & sera faict; vne cueilleree dudit huyle, guarit tous les maux susdicts, & toutes apostumes, & la grauelle, & pierre aux reins, le beuuant auec du vin blanc, & guarist la verolle, & la goutte, l'appliquant chaud, en beuuant d'iceluy, comme dit est.

Pour guarir Apostemes dans le corps & l'Hydropisie, & toutes autres maladies.

PRenez l'arbre du Cedre, & faictes en tout & par tout comme de l'arbre du fruict de vie susdict, & verrez merueilles.

Pour guarir de toutes sortes de poisons, & de tous Catarres & defluxions.

PRenez d'Yris de Florence, au defaut d'iceluy de la flambe vne liure, & autant du Iallac & trois fois autant de rosmarin desseiché en poudre, & mettez tout dans vne bouteille auec vne quarte de bonne eau de vie, & la laissez ainsi en lieu sec, trois iours & trois nuicts, puis y adioustez trois quartes de bon vin blãc, & le matin à ieun si vous en beuuez vn plein verre, vous verrez la plus belle purgation, & la plus excellente qui soit au monde, auec laquelle seule i'ay guary six hydropiques, & quatre paralitiques, & sur tout elle guarit la goutte, & les iaunisses & palles couleurs.

MAintenant nos ennieux diront que cela est trop chaud, & ne diront pas pour qui ny pour quoy, & ny moins pour ceux, ausquels il en faut donner, peu ou moins, mais nous suffit de leur respondre par l'Escriture Saincte, au premier chapitre du sainct Prophete Abacuc, *Lacerata est lex, & non peruenit vsque ad finem iudicium: quia impius prœualet aduersus iustum*, comme tres-doctement, ce tant celebre Aduocat

Monsieur Doblet, l'a exposé en beau plaidoyé. qu'il a faict contre tels enuieux academistes d'vn simple College, & non point contre les sçauans & sages Medecins. Mais continuons l'Escriture Saincte, & voyons si nous y trouuerons que iamais Iesus-Christ aye commandé de faire la charité de la guarison des malades, sinon aux gens d'Eglise, tant par les premieres causes, qui sont les miracles, qu'aussi par les secondes voyes, le sainct Euangile. Comme le Diacre fist porter celuy qui auoit esté despouillé & blessé par les larrons, qui l'auoient laissé demy mort, & auec de l'huyle & du vin, fit la medecine, pour guarir ses playes, & s'il estoit icy, ces enuieux le feroient adiourner, pour luy deffendre telle charité, & de mesme feroient adiourner l'Ange Raphael, pour l'empescher de ne plus guarir des aueugles, par les secondes causes. Et pourquoy feroient-ils cela? le sainct Prophete l'a ja dict, *Quia lacerata est lex.* O que pleust à Dieu que Galien & Hipocrate fussent icy: car ils diroient bien que leur medecine est praticquee tout au contraire de leur doctrine, & de leur experience: car vn chacun y faict selon sa teste, voyez le liure intitulé Tyrocinium Chimicum, fait par Monsieur Beguin, tres-sçauant personnage, homme de bien, qui est Prestre, Conseiller & Aumosnier du Roy: dans lequel n'y a rien, qui ne soit bon, voire vtile au public, & lequel traicte doctement de l'Or Potable, si est-ce que maistre Charles Medecin, nonobstant qui l'est allé apprendre dudit sieur Beguin, il dict mal auec ses complices de si belles &

Sainctes doctrines, de façon que c'est vne vraye comedie de leur façon de faire : Or voicy à leur confusion, la purgation des anciens du vieux liure ja nommé escrit à la main, pourvoir s'ils pourront le contredire, comme ils font toutes choses bonnes.

Remedium quartum decimum, contra febrem continuam & Magisterium eius.

IN cura eius omnes viri philosophici decreuerunt febrem continuam generari ex putrefactione sanguinis & corruptione humorum in eo igitur cura est sanguinem purgare, & non extrahere, & totam corruptionem eius remouere humores in ordinatos, & inæquatos, equare naturam lapsam reparare : reparatam conseruare, sed hæc omnia perfecte complet, & operatur, quinta essentia vini ergo ipsa est quæ perfecte curat febrem continuam, experientia enim docet ad oculum quod aqua ardens sine aqua vitæ aut vitis emittit à sanguine humores corruptos & aquosos per sudorem. Nam si carnes mortuas à putrefactione præseruat quando in ipsa custodiuntur multo magis sanguinem corporis viui & animati à putrefactione præseruabit ? Sed quia aqua ardens ad plenum ab ardore & quatuor elementis depurata non est non consulitur sine depuratione in cura febris continue, vsus eius, sed quando quinta essentia eius rectificata perfecte reperitur cum non sit calida neque humida : frigida, neque sicca sicut quatuor elementa ipsa tunc plene & secure sanat febris continue passionem maxime

cum quinta essentia auri & perlarum siue margaritarum.

Remedium quintum decimum contra febrem tertianam & magisterium eius.

TErtia febris ex abundantia colore rubeæ & putrefactione eius oriri à sapientibus est probata & si subito eam probare, seu curare volueris: Recipe, Quintam essentiam & si eam non habueris cape aquā vitæ & pone infra modicum reobarbari vel aloë crescentis, vel alterius purgatiui & præbe dimidium ciphi & sanabitur, nam sudorem prouocat.

Des fieures: tant continuelle, que tierce, & quartaines.

PRemierement i'ay dict cy deuant selon le liure tant ancien escrit à la main, comme pour lors l'on taschoit de purger le sang corrompu, & non point le tirer, comme l'on faict à present pour affoiblir le malade, la ptisanne ou l'eau ne leur estoit point donnee : mais de la bonne quinte essence d'eau de vie, laquelle estant separee n'est plus chaude ny froide, ny humide, ny seiche, de façon que si vous y mettez des pieces de chair de bœuf, ou d'autres chair : ou des perdris, ou chappons, pour les conseruer & garder long temps sans corruption & putrefaction elle le faict : & si elle faict cette belle operation, à plus forte raison elle conseruera le sang & la chair des hommes malades, qui sont

viuants, & les guarira par sueur sans les meurtrir par playes sanglantes aux veines.

De la fieure quarte, laquelle remplit tout le corps d'humeur melancolique corrompu & terrestre.

APud vniuersum orbem ille medicus est reputatus maximus inter alios qui subito infra paucos dies potuerit ab homine fugare quartanam, quia infirmitas illa cum ex nimia diuturnitate accidat. Diuites damnificat, pauperes impedit etiam famulantes diuinis obsequiis, lætitiam fugat, tristitiam ingerit, & ptisim: consumptionem & mortem frequenter inducit & quidam quarti se prædicant maximos: fingunt se posse eam cito fugare cum nihil sit sed suam ignorantiam occultare nituntur dicentes, non est vtile quod curetur, cum valde sit mortale quod seruetur. Et sapientes omnes concordant in hoc, quo quartana generatur ex abundantia melancoliæ. Si ergo vis eam curare subito sola quinta essentia cito curat nam iam tibi dixi, quod humores corruptos & superfluos statim consumit & naturam reduxit ad æqualitatem & induxit lætitiam & fugat tristitiam, quia fugat à tota specie melencoliã. Recipe ergo quintam essentiam infraquam ponas medullem ebuli & maxime albi. deinde da patienti mane & sero duas plenas nuces vel minus & procerto curabitur statim, & continuetur donec fuerit curatus.

MAintenant vous voyez comme les corps des febricitans de la fieure quarte estant remplis de melancollie, pour les guarir ne faut que leur donner soir & matin deux doigts de la quinte essence d'eau de vie en mettant dans icelle des choses qui purgent sa melancolie, vne seule : soit le dedans des yebles blancs ou de la grene, ou autres semblables purgatifs , comme est trois grains de l'elebore preparé, ou de l'espurge, cecy parfaictement les guarit : mais nos enuieux & nos asnes malings sont si impudens qui font courir le bruit, que tout ce que dessus est de l'antimoine , pour empescher la charité qu'on faict aux pauures Chrestiens : c'est la coustume de telles gens de blasmer ce qui est bon, pour faire prolonger les maladies, & pour faire mieux la charité en despit d'eux, prenez vne liure de graine d'yebles & la mettez tremper toute vne nuict dedans vn pot ou vn poillon, auec pinte de bonne eau de vie , sur les cendres chaudes & la graine s'enflera , faut qu'elle aye peu à peu beu toute l'eau de vie , à lors mettez tout au pressoir, & vous aurez vne huile admirable, contre toutes fieures , il en faut donner demie cuilleree dans du bouillõ, puis boire vn bon verre de vin Ledict huile guarit les empoisonnez , & purge doucement , le prenant dans d eau de vie, vne cueilleree d'eau de vie, demie cueilleree dudict huille à ieun guarit de mesme toutes hydropisies & iaunisse , & la verolle , & toute apostumes du corps , & le mal caduc , & tue les vers des petits enfans , en fin c'est vne tres- belle purgation , & fort familiere en temps

de peste : car elle tient les corps nets & sains.

Le chapitre des fols & ensorcellez.

SAns iamais auoir son recours, sinon à Dieu nostre Createur sur tel subiect, vous estes asseuré de guarir telles sortes de gens en obseruāt ce qui est contenu dans l'Escriture Saincte au chapitre huict du Sainct Prophete Tobie, par le commandement du sainct Ange Raphael, *nam posuit partem Iecoris super carbones & dæmones fumo fugauit*, & par ainsi vous pouuez chasser les diables des habitations des hommes & des maisons, ledit Sainct Ange Raphael au chapitre six, dict ces parolles *cordis piscis particulam si super carbones ponas extirpat omne genus dæmoniorum siue à viro, siue à muliere vt vltra non accedat ad eos.* Et nos aueuglez des faux sorciers, ont leurs recours aux nigromants & magiciens, & voyez que mesme pour la medecine, il continue de dire ces parolles *& fel dicti piscis valet ad vngendos oculos in quibus fuerit albugo & sanabuntur, ergo virtus in rebus naturalibus & corporalibus à Deo creata est vigorosa ad fugandum omne genus dæmoniorum siue à viro siue à muliere.* Mais ie dis qu'ayant purgé l'humeur melancolique & lunatique, & hyppopondriaques, par les remedes conuenables & propres à ce faire, qu'à lors l'on peut mieux proceder à ce que dessus *quia forma nunquam imprimitur nisi materia habilitetur.* Ie dis aussi que le grand Docteur de l'Eglise Catholique Sainct Augustin, au dix-neufiesme chapitre de la Cité de Dieu, faict mention d'vne maison ou chasteau

à la

à la Campagne d'vn Seigneur, cõme les demons ne faisoient sinon tempester & bruire en icelle, & alors vn des Peres dudit Ordre y apporta le tres-Sainct Sacrement de l'autel & incontinent les demons furent chassez : *Quidam ex fratribus nostris attuli tibi sacrificium corporis Christi & statim demones disparuerunt.* Cecy deuroit bien confondre les heretiques, gens diaboliques, qui ne croient point au tres-Sainct Sacrement de l'autel : surquoy i'exhorte tous les Chrestiens de commencer par iceluy & puis apres faire les susdits remedes en son honneur & gloire.

Comme l'on peut ressusciter les morts,

MOrtuos appellamus non illos qui simpliciter sunt mortui : sed secundum quid, id est secundum opinionem medicorum : illos nempe dico de quibus vltimaté desperatur, ita quod à medicis & à vitæ actibus sunt derelicti in tantũ quod etiam sensibus non vtuntur, huic mortuo in tali desperatione subueniemus, vt satis cito resurgat, & loquatur & viuat sicut fecit Dominus de Viaspre & Dominus de Sauorny & Domina de Chaulnes comitissa meritissima vulgo Vidame d'Amiens, & multi alij hic publicé & notorié præcipué Dominus d'Ambleuille, contra opinionem omnium tam medicorum, quam aliorum dominorũ ibi tunc existentium. Et magisterium huius scientiæ est vt accipias solis purissimi ter calcinati,

dragmam vnam : Quintæ essentiæ, vncias tres, misce simul deinde ad ignem solis siue lentum ad instar, habebis colorem & substantiam illius quandiu hoc feceris horatim tunc præbe sibi coclear vnum dictæ essentiæ deauratæ, & statim in modicum tempus resurget viuus dum in stomacho transglutiens insinat cordi radium vitæ naturalis & defunctam naturam ipsam videbis reparare, Surquoy vous voyes comme vne seule chose fait merueilles en nature affoiblie sans y adiouster tant d'ambarras & de compositions toutes contraires, lesquelles ie repreuue, par ce que *Nullum compositum amplius non habet totum suum esse*, cõme vous voyez le vin trẽpé *omne vero ilud quod non habet totum suum esse est imperfectum, & quod est imperfectum nullam perfectionem potest dar corporibus neque humanis neque metallicis.* Retranchez donques vos grands Recipé *Signori scarga l'asino*, auec lesquels auez tué & fait mourir dans vingt & quatre heures, Madamoiselle de saincte Marthe fille de monsieur du Lac & femme d'vn celebre aduocat du grand Conseil, donques ne gaste plus en vain les materiaux que ne cognoissez si non par simple lecture.

Ad verissimum illud reuerendissimi patris Castanei axioma.

Omne compositum non habet totum suum esse

Declaratio & consequentia Axiomatis, hæc est

Simplex concreto medicata essentia fœtu,

Falsa suis fraudat, viribus esse suum

Huic qui confusa turgescit Pharmacus arte,
Insontes animas tollere durus agit.
Ergo quæ tanto confecit secula tabo
Horribilis talis sit medicina tibi.

Les mouches à miel sans composition de semence copulée s'engendrent.

Virgilius 4. Georgicon.

Illum adeo placuisse apibus mirabere morem,
Quod nec concubitu indulgent, nec corpora segnes.
In venerem soluunt aut fœtus nixibus edunt.

Et les iuments sans semence des cheuaux engendrent des cheuaux & les nourrissent par vn seul vent.

Regio fœlix ter quater beata, Equæ nascentes parturiunt equos, nam sine equis nutriuntque illos, sic Virgo immaculata sine labe præseruata, nutriuit Iesum peperitque illum sine mixtione.

In insula Probana sol in anno immittit semel [illegible], sola insula illa virgo Maria significat, nam semel tantum vidit creatorem solis, tetigitque caloris potentiam, id est, verbi dei essentiam; & sine semine hominis habuit potentiam parturiendi verbi dei incarnati.

Auis quædam generatur sine patre & sine matre, sed ex sola essentia simplicis vegetabilis, videlicet, in prouincia Scotiæ ex arboribus illius regionis.

Similiter naues confectæ ex ligno dictarum arborum existentes in medio mare, easdem aues producunt.

In Gallia, & vocantur ille aues Galicé, Marquerolle quæ comeditur facillime, eiusmodi auis mentionem fecit Plutarchus, in tractatu qui incipitur, an ouum sit prius Gallina.

LA PLVS BELLE CALCINATION d'Or fin que iamais i'aye veuë ny à Rome ny à Venise ny à Padouë ny en toutes les autres villes, tant d'Italie, que d'Allemagne & France, est cette cy.

PRenez vne once d'or fin & le fondez auec autant d'estaing de Glace & lors qu'ils seront tres-bien fondus, ayez douze onces de vif argēt d'Espagne bien chaud dans vn autre creuset, tellement qu'il boüille comme s'il s'en vouloit aller en fumee, & lors dans vne grande terrine, mettez vostre creuset dudit or & incontinent vuidez tout ledit vif argent chaud sur iceluy & remuerez fort auec vn baston de bois & aurez vne belle paste appellee Amalgame, laquelle vous lauerez fort dans vn mortier d'eau claire, la broyant bien auec le pillon de fer ou de bois où de marbre, & puis la faut passer par vn linge blanc, dans lequel laissera la noirceur du Iupiter de cornaille, puis de rechef la piller & broier & lauer & repasser auec vn autre linge blanc, & cecy faut continuer vingt ou trente fois, tant que le linge par l'a où le mercure passera demeure bien blanc, sans aucune noirceur, & lors tout l'Estain de glace sera esuanouy, puis la faut bien essuyer & des-

ſeicher & la mettre auec tout ſondit mercure qui a coulé chaſques fois par le linge, entre deux creuſetz l'vn ſur l'autre qui enchaſſent bien, & donnez feu de ſublimation doucement vingt & quatre heures, puis laiſſez refroidir lés creuſetz auant les ouurir. Et apres qu'ils ſeront froids, faut recueillir tout le mercure, qui ſera attaché au col auec vn pied de lieure & le garderés à part, puis broyez voſtre Amalgame toute ſeule telle que vous l'aurez treuvee au fonds du creuſet & la remettrez à ſublimer comme auparauant & de meſme ſeparez le mercure qui aura ſublimé au creuſet, qui eſt au deſſus: & le gardez, & cecy vo⁹ cõtinurez de faire tant de fois, iuſques a ce qu'aurez recouuert tout le mercure, & qu'au fonds ny trouuerez que ſimplement le poix de voſtre or, qui ſera vne once & ſera de tres belle chaux ſubtile plus que la farine du pain blanc des Princes & a lors croyez que ceſte chaux fait de grands miracles tant ſur les corps humains que ſur les mettauz imparfaicts & qui la ſçait mettree en nourriſſe il ſera à iamais riche: nous auons fait de nos propres mains ce que deſſus, & dauantage, car nous en fiſmes vn once au blanc auec la fine lune & la chaux d'icelle fut de telle vertu que la mettant en proiection ſur du meſchant billon le conuertir en fine lune de copelle & du meſme vn autre metail imparfaict. Et reſtant fut cõuerty en eau potable qui garit les eſcrouel les parfaictement en les touchant d'icelle, ladite eau congelee en pierre fit merueille qui ne ſe doit dire, mais louer Ieſus Chriſt, quand

l'on trauaille en son nom sur choses reeles fines & naturelles, & non point sur fauces sophistiques pour abuser & tromper le monde.

Qui habet aures audiendi audiat.
Quia qui cadit a sillaba cadit à toto.

Vne autre belle calcination de l'or fin.

PRenez vne once de fin or de vingt & quatre caratz & taillez menu comme petites fueilles de papier & le rougissez au feu, puis auec dudit vif argent faictes comme au chapitre precedent vne paste de ces deux metaux & puis la passez vne fois par linge, puis la broyez, c'est à dire la ballotte qui restera au linge auec autant de soufre vif, puis mettez tout pour vne nuit dans vn creuset à petite chaleur, & peu à peu le soufre se consommera & le l'endemain remuez auec vne vergette de fer sur la braise, pour faire brusler tout le soufre qui ne le sera, & pour faire euaporer tout le vif argent & restera l'or pur tout seul au fonds bien reduit en chaux comme farine iaune. A lors tenez ladite chaux au feu de flamme 24. heures au fourneau de reuerberation, & sera faite, la premiere calcination, puis de rechef auec nouueau soufre & nouueau vif argent, reiterez à faire comme auez fait & le tout reiterez par trois fois alors aures chaux d'or impalpable que la seule eau rose le dissoult sur le feu. A lors mettez vostre chaux dans vn mattras de verre auec quatre doigts de l'esprit d'eau de vie, &

sur les cendres chaudes dans trois heures treuueres vostre eau iaune cõme de l'or de ducat. Et lors la faut separer & garder & en mettre autant d'autre neufue sus l'or qui sera au fonds & ne seroit dissoult & reiterez tant de foys iusques à ce qu'ayez dissolt & rendu potable pour boire vostre or: car alors demi cuillierree resussite les morts & guarit la goutte : la verolle & la ladrerie, la peste, le mal caduc, l'hidropisie, & tous autres maus du corps quels qu'ils soient : Renouuelle le sang & fait changer la barbe & l'homme vieux deuient ieune : prenant tous les matins la valeur d'vn grain , qui est demy cuilleree & change les metaux imparfaicts.

TROISIESME CALCINATION *d'or de ducat faicte auec les demy mineraux & l'œuure grande tres-admirable.*

PRenes d'eau regale & dans icelle vous y faires dissouldre tant du sel commun fusible sur cendres chaudes comme il en pourra dissouldre puis dans icelle dissouldrés tres biẽ vostre or: & estant iceluy conuerty tout entierement en eau iaune comme le soleil , vous la distillerez , & aurez au fonds vostre or en chaux subtille, plus que la farine, laquelle faut bien dessecher : Et puis de rechef la retournes dissouldre comme auez fait & faut faire cecy trois fois, la troisiesme fois, *calcem tuam laua cum aqua non vini, non vitis : Sed vitæ quia aliter calx tua non congelabitur propter salsedinem.* Et de rechef la

lauez bien encores auec l'eau rose à lors la mettez à la lampe entre deus ventouses lutées & collees bien closes pour quarante iours puis aux cendres auec charbons pour nœuf mois à lors luy donnez à manger autant d'or fin mis en feuilles comme il en pourra manger, puis luy cõtinuez le feu iusques a ce qu'ils sera reduit en pierre, vn grain de laquelle guarit toutes maladies, & rend sain celuy qui a perdu ses forces estant en article de mort & fait des merueilles sur les metaux, mais cecy est beau : car luy tout seul se putrefie en son feu de lampe, *ibi est opus mulierum*, c'est à dire *propter caliditatem mulieris:* car si la chaleur de vostre lampe surpassoit celle du ventre d'vne femme grosse vous gasteriez vostre œuure, & estant telle il se dissoult de soy mesme & se congelle de soy mesme & se fixe de soy mesme, & lors que le voyez dissoult c'est le temps de luy donner à manger autant d'autre or en feuilles, comme il en pourra manger & en cecy vous verrez les merueilles de la nature, vous trouuerez ces parolles dans l'escriture Saincte. *Nec comparaui ille lapidem pretiosum quoniam omne aurum in comparatione illius benedicti lapidis, arena est exigua, & tanquam lutum existimabitur argentum in conspectu illius*, lises le Saulnier en son liure de la dissolution de l'or faicte toute seule, ie dis que lors qu'il la dissoult, il fait tout seul putrefier tout seul dissouldre de soy mesme tout seul se cõgelle & de mes propes yeux i'ay veu faire ladite œuure, dudit Saulnier au blanc & au rouge la proiection du blanc fut faicte en ma presence, laquelle e-

stoit vn poix sur sept, pour la premiere solution & congellation & l'on mist en fonte vne once de lune & sept de venus & lors que le tout fut bien liquefié fut mis vne once de ladite pierre blanche & l'on trouua huict onces de lune realle à tout iugement, *Quod vidimus testamur.* & autant fit il sur le mercure : car il le fixa en la plus belle & en la plus fine lune du monde surpassant celle de Copelle. Le venus qui fut conuerty en fine lune estoit iaune & doux, & non point rouge, & la proiection du sol fut faicte vn poix sur sept de lune fine & furent huit onces de fin sol duquel i'en donnay vne once à deux Peres Recolez dans vn paquet, pour porter à vn grand seigneur à Paris & sans les tres-grandes occupations que i'ay, ie n'y perdrois pas mon temps pour m'en seruir pour la medecine & sáté des corps humains: mais ne le pouuant faire ie traduiray ledit Saulnier en langue françoise sur celuy que i'ay en langue Romaine escript à la main, non point publié. I'ay escrit cecy, pour les amateurs de la Philosophie ausquels ie desire toute felicité, moyennant qu'ils n'ayent autre intention que celle qu'auoit ce vertueux Nicolas Flamel qui a tant fait de bien à l'Eglise de Dieu & aux pauures, & auoir en memoire ce tiltre que ie leur donne.

Fœlix si viues vt moriturus eris.

Il y a bien vne autre calcination d'or qui se fait au feu tout seul sans rien.

PRenez l'or & le faut tenir dix-huict iours à la verrerie à la reuerberation de la flamme, & sera calciné, à lors le faut broyer, & s'il ne vient tout en poudre faut remettre au mesme reuerbere, celuy qui ne seroit calciné, puis en faire de la ceruse iaune, ô bien heureuse & tres-precieuse ceruse: car de toy l'on en peut guarir tous vlceres malins, & te faire dissouldre potable auec la liqueur du precieux Syrop de Noé & en fixer & arrester les plus grands fugitifs du monde comme nous fismes auec monsieur Merlin controleur de la maison de sa Maiesté lors que nous estions à Venise à nostre retour de rome

LA Ceruse de la lune fait aussi merueille à guarir toutes escrouellesel le se reduir en sel de lune transparante comme Christal & fixe le mercure, & tretous les espris mineraux fugitifs & les rend fusibles sans s'enfuir au feu elle & celle de l'or ie dis tant laceruse, que le sel d'or se fait auec huille de tartre philosophal precieux faict auec de l'eau de vie, & à lors tel sel te donnera la vie.

Autre grand secret de l'or potable.

PRenes le soleil en chaux reduit comme dit est, & le mettez dedans vne tasse de verre auec trois doigts de fine eau de vie,

ou bien du vinaigre distillé & la tenes au soleil bien chaud tel que le mois de Iuillet & Aoust par trois heures: Et fera au dessus vne toille coplorée alors la separeras auec vne cuiller d'argent, & la mettes dans vn verre demy plain d'eau, & faictes cecy tant de fois au soleil ou à semblable chaleur, iusques à ce qu'il n'en face plus. Alors faictes euaporer toute l'eau dudit verre, & au fonds restera vn or potable: que si le meslez auec de l'eau de buglose ou de melisse ou d'eau rose ou autre, vous en ferez resussiter les morts & finamment les Dames qui ont suffocation de matrice, le dissoluant dans de l'eau de sauge distillee par alambic de verre.

Autre grand secret de Nature.

IL y a vne miniere d'or fin proche de Liõ que sans calciner l'or, si la faictes rougir au feu trẽte fois, & chasques fois l'estaignez dans de fine eau de vie, deuiendra toute iaune, & aura tiré la substance de l'or, de laquelle vous en donneres vne cuilleree autant de sucre candy & autant d'eau rose, & le tout beu bien chaud guarit tous pulmoniques, & consomme les flegmes qui sont attachees au foye & au poulmon, & cõforte le cœur des Ethiques Hydropiques & Paralitiques, & les guarit en continuant d'en prendre à ieun.

Tres-grand remede pour bien renouueller les corps humains & les guarir de toutes maladies.

PRenez de bon pain & de bõ vin & les broyez ensemble, comme paste & les mettez dans vn mattras de verre, & le sigillez auec des tenailles de fer toutes rouges au feu & le col aussi dudit mattras tout rouge au feu, & lors qu'il sera taillé auec lesdites tenailles, Il sera bien seellé, & cecy s'appelle le sigil d'Hermes, qui estoit vn grand sage Philosophe: & lors mettez vostre mattras au millieu d'vn grand fumier de cheual, & le laissés là par vn mois, si est-ce que ie ne l'ay laissé que trois semaines mais la doctrine que i'en ay ancienne, porte cela, & apres ledit temps mettez vn chappeau de verre à vostre mattras, apres l'auoir desbouché tout doucement du sigil d'Hermes, & mettez à distiller vostre matiere, & aurez vne liqueur autant precieuse que l'or Potable: car vne seule cuillerée m'a faict resusciter vn homme mort vieux de quatre vingts ans, qui n'auoit que la peau & les os & ayant perdu la parolle sans espoir de iamais plus l'auoir: vn dimanche à midy estant à disner auec deux celebres Docteurs de la Sorbonne Monsieur nostre Maistre Grãdin & Monsieur nostre Maistre Camusot presents qui sont du grand Counent des venerables Cordeliers de Paris, virent le miracle de Dieu: car vn honneste homme nommé Raymond Gascon luy porta de ma part vne cuillierée de cette precieuse distillatiõ & au mesme instant le bon vieillard mort cra-

cha les flegmes de la mort & fut du tout changé en homme viuant parlant tres bien, & le lendemain s'en alla à la maison de Ville resigner son estat ou office vallant deux mil liures pour cinq pauures enfans qu'il auoit, il estoit logé chez vn fourbisseur d'espée, proche le port de salut à la porte Sainct Iacques : *ô Signori scarga l'Asino*, faictes en autant autrement vous vienne le Caucaro.

Grande experience pour guarir le Noli me tangere, *qui est vn chancre pestiferé, vieux, corrompu, qui mange insques aux os, & tout ce qu'on luy applique le corromp & empunaisit, c'est pourquoy le commun prouerbe est, ne me touche point : c'est à dire auec tes vnguents : ie les gasteray, corrompray & empunesiray.*

MAis le grãd Dieu du Ciel, qui a cree des diuines plantes, plus precieuses en puissãces & force, que ledit Noli me tãgere nous fait voir aux beaux iardius le pourtraict d'vn beau soleil, en celle grande & tres-belle plante appellee Tourne-soleil & des sages Romains *Gira sole*, par ce qu'elle se retourne de tous les costez là où fait son cours le soleil du Ciel, & lors que cette belle fleur, par les nuées est priuée de la veuë du soleil, elle deuient toute triste & comme morte, tout ainsi que l'ame d'vn bon chrestien, qui de tout son cœur contemple son sauueur lors qu'elle est priuee de sa lueur & celeste contemplatiõ, elle est affligee, & comme morte, c'est pourquoy Nature humai-

ne estant vne si belle plante au Paradis Terrestre & se voyant priuee de son soleil diuin & celeste faisoit comme ce beau tourne-soleil, comme a dit tres doctement ce sage & grand Musicien Orlande de Lassus: chantant en musique en langue Romaine, Io son que l'herba detta gira sole: quando la nebbia oscurcir mi vuole sua bella faccia mi vado morendo, & tutta trista mene vuò languendo. Surquoy ie dis en nostre langue Françoise les mesmes parolles à l'honneur & loüange de la naissance de nostre Sauueur & Redempteur Iesus-Christ, qui est nommé en l'escriture Saincte vne tres-belle fleur, quand il dit *egredietur virga* sortira vne verge de la racine de Iessé, qui est la Sacree Vierge Marie & flos, & la tres-belle fleur, qui est Iesus-Christ sortira d'icelle qui nous illuminera en le contemplant comme ladite belle fleur: le soleil du ciel & serós tousiours ioyeux comme ie m'en vais maintenant le vous dire.

La lamentation du tourne-soleil mise en la personne de l'Auteur du liure.

Vous estes mon soleil, ô Sauueur bien venu
Et si simple ie suis tourne sol deuenu,
Qui sans le ray puissant de vostre ardeur celeste,
Autre ne vis sinon d'vne vie moleste.

Et bien que nuit & iour ie pleure mes pechés
Et qu'à vostre clarté mes yeux soient empeschés

En vie ie me tiens de la seule lumiere
Qui rend fort mes espris de la vostre premiere.

Mais quand i'ay prou tourné & ne vois mon
Soleil:
Triste vn fleuue ie fais de l'vn & de l'autre
œil,
Semblable à cette fleur, à tel effect preuuee
Qui ne vit qu'en langueur de salueur priuee.

Lumiere de mon cœur mon seul & cher
confort,
Ne vous ch ſcz de moy autrement ie suis mort
Car ces miens yeux forges à mille preuues belles
Ne vont chercher ailleurs de plus viues chan-
delles.

A Tous fidelles Chrestiens ie dis donques qu'il ne faut desister de contempler de vos yeux & bien cognoistre la vertu des belles plátes tant celestes : car la Rosee du Ciel les faict croistre, pour nous guarir des maux qu'on appelle incurables : vrayement les Asnes disent la verité : car à eux & à leur ignorance sont incurables : mais à ceux qui en ont la vraye cognoissance, la science, & l'experience ne sont pas incurables : mais bien fort facillement guarissables.

PRenez donques au nom de Iesus Christ vn tourne-soleil tout entier bien mur & le

mettez par petites pieces auec ses fleurs iaunes & sa graine dedans vne bouteille, & par dessus vous y mettrez de la bonne eau de vie qui surnage quatre doigtz, & bouchez bien la bouteille, & la tenez dix iours au soleil & la nuict en lieu sec, puis separez l'eau de vie & la gardes bien, & mettez tout le reste au pressoir & le meslez auec ladite eau de vie & les fesses les faut faire calciner entre deux potz bien lutez qu'ils ne respirent, & dans vn iour seront en cendres: alors il faut messer le tout auec ladite eau de vie, & cesdites cendres se dissouldront dans icelle, & alors gardez cecy comme vn grand tresor, & donnez en vne cueilleree dans demy verre de vin blanc à ieun à ceux qui ont le Noli me tangere, ou bien des chancres en la bouche, & qui ont le Cerueau pourry, & leur tenez vn linge mouillé de cecy sur le mal, & sans faillir les desseichera, & ceux qui ont la pierre ou grauelle aux reins, de mesme s'ils en boyuent à ieun deux ou trois doigtz auec du vin blanc, guariront, & est aussi chose souueraine contre la Paralisie & contre l'Hydropisie & fieure quarte, faut remercier Dieu qui nous a crees & donné de si precieux vegetaux, plantes, & fleurs tant souueraines.

A MONSIEVR, MONSIEVR Delomeny Conseiller du Roy & Secretaire d'Estat.

MONSIEVR,

Iamais de ma vie ie n'ay veu ny cogneu Monsieur de Vernaison, si est-ce que l'impudence d'aucuns Asnes qui ne sçauent rien faire, sinon saigner & massacrer les hommes & les faire fluter au cul & donner quelque miel boully auec de la casse vielle pourrie ou fresche, turbit: colloquinte, & agary. Lors qu'ils ont tué vn homme prenent leur excuse faucement soubs le nom d'autruy, voyla ce qu'ils ont fait audit sieur de Vernaison, qui en est mort dans trois iours, voyla ce qu'ils en ont fait de mesme aux autres de vostre maison, lesquels ie n'auois veu il y auoit plus d'vn an, voire iamais ne les ay veus malades, ny sçeu qu'ils feussent en tel estat, si est-ce que comme i'ay dit vn an auparauant, ayant conseillé à vn qui sentoit des douleurs à ses membres de foiblesse, qu'il print

la peine de parler à vn gentil-homme de la maison de Monseigneur le Chancellier, lequel est maistre d'hostel de Monseigneur de Pisieu Conseiller du Roy & secretaire d'Estat, & son nom est Monsieur du Flos, lequel i'auois tres bien guary de semblable defluxion & en parlant à luy il sçauroit comme ie l'auois guary. Alors il s'achemina vers ledit sieur du Flos & l'ayant ouy & veu qu'il se portoit tres bien & qu'il y auoit plus de trois ans, il me prin d'en faire autant pour luy & ce fut chose fort douce & bien cordiale qu'il eut comme ledit sieur du Flos, & là voicy, C'est vn peu de substance de l'anix : & du Sené, & du Mechoaquam : & de la racine des viollettes, le tout preparé auec de bon sucre, & il en print quelques fois, & s'en treuua fort bien, voire mesme ce bon personnage, si celebre Aduocat de vos affaires qui demeure à la croix du Tiroir, s'en est si bien trouuè, depuis trois ans en ça qu'il m'a dit que tant s'en faut que ceux qui font courir le bruit que i'aye iamais rien donné qui ne soit bon & proffitable aux vostres : C'est pour couurir leurs erreurs. Or voyons comme dans vn iour ils ont fait mourir & massacrer Monsieur Carré Chanoine de Sainct Paul, & Monsieur l'Official de Paris dans cinq iours & Ma-

damoiselle de Saincte Marthe, fille de Monsieur du Lac dans vn iour. O quels meurtres & massacres: car cecy n'est rien au respect du tres-grand nombre, que i'ay annotez & mis par escrit, & s'ils en ont autant fait aux vostres, n'ont-ils point de honte de descharger leur Asne sur moy? Faut parler de cecy au seigneur de Viaspre, & au seigneur de la Barge, & à Monsieur de Sauorny & à Monsieur de la Clauelle, & à Madame la Contesse d'Auuergne, & à Madame la Vidame d'Amiens, & à Monsieur d'Ambleuille, & à Monsieur de Berton, & à mille autres & plus qu'il y a cinq ans qu'estoint abandonnez à la mort, & maintenant se portent tres bien & si iamais vos gens n'eussent veu que moy, ils seroient encores en vie. Mais quoy il ne faut voir que les lettres de remerciement escrittes par nos seigneurs les Princes, qui se sont tres-bien treuuez de mes semblables remedes, tres doux & cordiaux, & Monsieur de Lomeau Conseiller du Roy & intendant de la maison de Monseigneur le Prince. Et Madame de Crenay que n'ayant plus que la peau & les os & ayant perdu la parolle, abandonnee à la mort par lesdits deschargeurs d'Asnes, ie l'ay tres-bien guary, il y a ia trois ans, & se porte mieux que iamais, cela me faict vous suplier tres-humblement ne croire

tels calomniateurs: Mais bien la Verité & la preuue d'icelle, & que ie suis.

Monsieur,

A Paris ce cinquiesme May, 1613.

Vostre tres-humble
Seruiteur,

DE CASTAGNE.

MEmoire comme il a pleu à Dieu de faire guarir de deux grosses Escrouelles au col qu'auoit vn gentil-homme nommé monsieur de Fontaine, Maistre d'hostel de Monseigneur le Reuerendissime Euesque de Clairmont, lesquelles estoient plus grosses que le poing de la main d'vn homme, & luy deffiguroient tout le visage, & ne s'est trouué aucun Medecin ny Chirurgien, qui l'aye peu guarir, & toutefois ie soubsigné par la grace de Dieu ie l'ay guary dans vn mois.

DE CASTAGNE Aumosnier du Roy.

AVtre belle guarison de la surdité d'vn gentil-homme de Monseigneur le Prince & Comte de Sainct Paul, lequel estoit du tout

sourd & n'auoit iamais rien ouy l'espace de quatorze ans, voicy la teneur des lettres de mondit Seigneur le Prince.

LES LETTRES DE MONSEIGNEUR le Prince tres-Illustre & tres-chrestien le Comte de Sainct Paul.

A MONSIEVR,
MONSIEVR le Pere de Castagne à Paris.

M*On pere, i'ay receu vostre lettre auec vos tablettes, dont i'vseray en obseruant ce que vous me mandez: car i'approuue tous vos aduis, & me suis fort-bien troué de les auoir suiuis, aussi suis-ie tousiours en resolution de les ensuiure, & de vous tesmoigner en toutes occasions les resentimens que i'ay des bons offices que vous m'auez rendus pour ma santé: I'espere que vous en vserez de mesme pour le sieur de Tritry l'vn de mes gentils-hommes, lequel comme il est fort incommodé de sa santé, aussi pouuez-vous esperer d'en acquerir d'autant plus de gloire le guarissant, comme i'espere que vous ferez, dont ie vous auray vne particuliere obligation, qui me disposera à toutes*

sortes d'effectz pour vostre contentemẽt d'aussi bon cœur que ie suis.

Mon Pere,

Vostre affectionné amy
François d'Orleans.

Ie feray en sorte que ce que vous desirez de la Royne reussira : vous le meritez bien mieux que le Curé de Colonges.

AVTRE LETTRE DE MONDIT Seigneur le Prince & Conte de S. Paul.

AV

VENERABLE PERE CAstagne à Paris.

MON Pere ie vous escriuis dernierement que i'auois receu vostre boite de tablette & que ie m'estois tres-bien trouué de vos remedes, dont i'vseray tousiours, par ce qu'ils m'ont grandement seruy pour ma santé, mesmes l'vn des miens qui estoit sourd auec vos tablettes a esté guary

qui est l'occasion que ie vous retiens pour en faire autant pour moy & me ferez plaisir d'auoir pour recommandé la continuation de la guarison du sieur de Tritry l'vn de mes gentils-hommes, lequel ie vous recommande & tous les autres des miens, & ie m'en reuengeray en toutes les occasions qui se presenteront pour vostre contentement, demeurant sur ce.

De Morœul ce 16.
Octobre 1612.

Vostre meilleur amy
François d'Orleans.

POVR FAIRE FIXER LES ESPRIS volatils, tant de l'Orpiment, du Reagel, que du Mercure sublimé, & de l'Arceni, du Souffre, & Antimoine.

PRenez donques au nom de Dieu vne liure d'Orpiment ou tel des autres qu'il vous plaira & le broyez fort en poudre auec autant de sel commun desseiché ou décripté, puis mettez tout dans vn grand mattras de verre bien large & bien luté iusques au millieu & ne luy fermez point la bouche, & luy donnez feu leger des charbons à cul nud par six heures & gardez vous de la fumee, & lors qu'il sera desseiché & qu'il ne fumera plus, bouschez biẽ

la bouche auec vn liege & vn linge auec de la colle & dónez grand feu iusques à vingt quatre heures, puis laissez bien refroidir sur le mesme feu & puis rompez le matras & treuuerez au col d'iceluy l'esprit volatil, qui est le vray mercure de l'Orpiment, lequel mettrez à part & iettez les fecces infectes, & de rechef auec nouueau sel commun retournez broyer ce qui sera esté sublimé au col du matras, & faictes le tout par trois fois, & la derniere fois ledit esprit volatil sera bien purgé nettoyé & preparé & pour le fixer bien du tout & faire que du volage l'on face le fix, prenez de la plus noble chaux des mettaux parfaictz & fixez en leur nature trois onces, & dudit fugitif ou volage esprit vne once & les broyez bien ensemble sus vn marbre, puis les mettez dans vn sublimatoire à sublimer & tãt de fois les sublimerez iusques à ce que le tout demeurera fixé au fõds sans plus rien sublimer, & alors vous aurez la plus noble & plus belle fixation du monde & pierre digne des gens de bien pour s'en seruir à l'honneur & loüange de Dieu. Et si voulez du mesme guarir les escroüelles & tous maux dangereux semblables, faut faire le fix volatil ou volage en mesme façon que dessus, prenez vne once de chaux de soleil & trois onces de mercure d'Espagne & broyez fort ensemble sur vn marbre, tant que le mercure aye mangé toute la chaux du soleil ou bien de la lune selon le ferment que vous aurez pris à lors les mettrez à sublimer & à la fin donnez le feu vn peu plus gaillard pour faire tout monter, & vne partie

de vostre chaux fixe sera montée volatille auec le mercure, & ainsi faut resublimer & broyer les fecces, iusques à ce que toute la chaux monte en mercure : alors vous aurez quatre onces de bon mercure bien animé du soleil ou de la lune, là où vous n'auiez mis que trois : & de cecy s'en fait vn precipité admirable pour guarir auec trois grains en pillules pris auec de la conserue de roses : toutes verrolles, Chancres & fistulles, bosses, feroncles & *Noli me tangere*, comme a faict en ma presence le grand & tres-vertueux personnage Monsieur Leon Conseiller & Medecin, Chirurgien du Roy & de Monseigneur le Mareschal Desdiguieres, qui en a guary plusieurs, abandonnez à la mort. Vous voyez donques la force de l'or, & aussi ledit precipité estant fixé comme dessus, vaut autant que la grande Pierre, pour augmenter le soleil & brauer l'estat en piaphe : car cecy est la grandeur sans point de sophistiquerie & si vous prenez la lune fixe en chaux, comme dit ést, & la rendiez en mercure volatil, vous en guarirez des grands maux, lors que son mercure sera esté precipité & fixé, car par tel moyen l'on treuue la pierre des vrays blancs de feu, le tout soit dit à l'honneur & gloire de Dieu, pour les sages Philosophes qui ont la craincte de Dieu, & qui en trauaillant ces œuures viuent deuotement.

Huille de sucre fin, qui guarit les vieux chancres en les touchāt auec iceluy mis sus vne fueille de choux & en prenant à ieun trois doigts, & la nuict allāt au lit, & guarit tous cathares flegmes les gens vieux & ieunes aussi.

PRenez vne liure de bon sucre fin, & le broyez bien en poudre, puis dās le mesme mortier, peu à peu le dissoluez auec vne quarte de fine eau de vie & puis dans vne cornuë de verre, le tenez dix iours au bain marie ou bien au millieu d'vn grand fumier de cheual, puis separez l'eau de vie par distillation, & au fonds restera l'huille du sucre, qui faict merueilles en prenant d'iceluy le matin vne cuillerée, & autant en allant au lit.

Pour guarir tous ceux qui sont remplis de gratelle & rongne par tout le corps & des vieux dartes infectez.

PRENEZ vne liure de Coperose blanche & trois onces de litarge & vne once de verdegris, & vne liure de tartre le tout biē peluerisé: & faictes boullir tout doucemēt trois heures, auec 4. quartes de vin blanc, pour puis vous en lauer tiede, & quand ce seroit vn ladre il guarira.

Pour guarir toutes maladies, sans rien prendre par bouche.

PRenez vne liure d'Alœs epatic & vn quarteron de Mirre fine, & vn quarteron de

storax, & mettez le tout en poudre, puis le meslez auec chopine d'eau rose, & autant d'eau de vie fine puis distillez peu à peu par 24 heures, mais a la fin tres grand feu & aurez vn baume, qu'en frottant l'estomac auec vn linge chaud, purgera toutes flegmes, tous vers infectz, qui engendrent le mal caduc: tous cattarres & toute corruption & indigestion d'estomac & donne bon appetit. Et les fecces qui demeurent au fonds de la cornuë, garissent la goute, l'appliquant dessus bien chaud auec autant d'eau de vie de tout pillé ensemble, & laissez long-tẽps sus le mal. Ie fais la fin, icy de la premiere partie du Paradis terrestre & si nos Asnes les enuieux en font des fols enragez, selon leur coustume enuieuse ne verront iamais la seconde, Ie prie Dieu qu'il les illumine, & que iamais plus le diable ne les tante de vouloir poursuiure de priuer les hommes sages de leur franc arbitre, puis que Dieu le nous a librement dõné pour en faire toutes choses bonnes & meilleures qu'il ne sçauroient faire. A Dieu. De Paris ce iour & feste de Sainct Marc 1613.

De Castagne. A. du Roy.

Actes, memoire & attestation de la guerison de Madame de Crenay.

Comme Monsieur de Crenay, Iacques de Foyssi Escuier ordinaire de la petite Escurie de sa Maiesté, pour l'ardent desir qu'il auoit de faire guarir Madame sa femme, me dit qu'il

y vouloit exposer tout son bien & sa vie pour la guarir, tant il l'honnore & ayme, & voyant qu'elle estoit abandonnée des Medecins, & des plus fameux de Paris Monsieur Duret, Monsieur Autin, Monsieur Seguin, de façon telle que ne sçachant lesdictz Medecins plus que faire & estant au bout de leur roollet, tesmoins le frere de Mõdit sieur & de Messieurs ses deux fils aagés de plus de 30. ans, & voyant que ladite Dame aagée de soixante & dix ans l'ayant saignee quatre ou cinq fois & ne sçachant plus que de la faire saigner encore vn coup, ce que Monsieur son mary ne voulant accorder, par ce qu'elle auoit eu la fieure 33. iours que s'ils l'eussent saignée encore vn coup, elle leur fut demeuree morte entre les bras & demandoiẽt souuent à la porte si elle n'estoit encore trespassée, c'est pourquoy ledit sieur ayant eu recours à Dieu sa Diuine Maiesté, l'inspira d'auoir recours au Reuerend pere Gabriel de Castagne Aumosnier du Roy, lequel ayant veu ladite Dame, luy dit que moyennant la grace de Dieu la guariroit dans huict iours, & luy deffendit de boire du lait d'Asnesse, que lesdits Medecins luy faisoient boire, que son estomac ne le pouuoit digerer : & se corrompoit dans son corps, Laquelle Dame estoit reduite en tel extremité qu'elle n'auoit que la peau & les os, laquelle Dame auoit demeuré 22. heures sans parler, & ledit Castagne tout au contraire desdits Medecins, luy ordonna expres de boire de bon vin & auec les autres remedes que ledit sieur

de Castagne luy ordonna, fut ladite Dame tres bien guarie & maintenant par la grace de Dieu est en bonne conualessence & se porte fort bien graces à Dieu, il y a deux ans, qui est l'occasion que ledit seigneur de Crenay de sa grace a voulu que cecy ayt esté mis par escrit & signé de sa main propre ce premier iour de Iuillet mil six cens douze.

Et approuuant ce que dessus ledit seigneur de Crenay a signé de sa propre main ce que dessus

Iacques de Foessy.

Et moy soubs-signé sieur de Manny ayant esté requis par ledit seigneur d'escrire ce que dessus i'ay signé à ces fins par son commandement de ma main propre l'an & iour que dessus à sa presence. *de Manny.*

Le sieur Anthoine du Chemin officier de la maison du Roy & de la Reyne a esté present lors que ledit seigneur de Crenay a faict escrire tout ce que dessus & au mesme instant l'a signé de sa prope main en foy de verité il a signé de sa main. *Duchemin.*

Et moy soubsigné appartenāt à Monseigneur le Prince certifie que le contenu en ces presentes a esté faict escrire par ledit sieur de Crenay en ma presence, lequel de mesme l'a signé de sa main propre & a dit qu'il y a deux ans de cette belle guarison dequoy il en louoit Dieu & contenant verité me suis soubs-signé.

I. *Bedene.*

LA VERIFFICATION DE L'OR POTABLE FAICT PAR Messieurs les Medecins de Veruille & Eglissem en la presence de Reuerẽd Pere Castagne Docteur en Theologie, Conseiller & Aumosnier ordinaire du Roy; duquel sa Maiesté en a eu vne petite phiolle par les mains de Monseigneur le Grand, Lieutenant General & Gouuerneur en chef, pour sadite Majesté en Bourgongne & Bresse, &c.



IL faut notter que pour dissoudre le fin or en liqueur potable & tous les autres metaux auec choses tres-precieuses qui se mangẽt à table, lesdits deux celebres Docteurs Medecins de Veruille & Eglissem n'ont leurs semblables en tout le mõde & par ce que la verification d'iceluy Or Potable en a esté faicte, comme dit est, & donné à sadite Maiesté; l'on trouuerra icy le nom & surnom de tous les amateurs de la vraye science de Medecine, lesquels ont frequenté & visité ledit de Castagne.

Et premierement, Monsieur Hubert Con-

seiller & Medecin ordinaire du Roy, Lecteur public és langues Orientalles pour sa Maiesté dans Paris.

Monsieur Carré Conseiller & Medecin ordinaire du Roy.

Monsieur Mugad Conseiller & Medecin ordinaire du Roy, & de Monseigneur le Prince & Duc de Neuers, tres-sçauant Theologien & celebre Docteur aux langues.

Monsieur de Fougerolles Conseiller & Medecin ordinaire du Roy, celebre Docteur de l'Vniuersité de Montpellier, qui a declaré & enseigné toute la Doctrine obscure & non pratiguée de Gallien & Hypocrates, comme appert par ces beaux & tres-doctes liures imprimez nouuellement à Paris, lequel tout le tẽps qu'il a esté audit Paris a esté cõtinuellement auec ledit sieur de Castagne, consultant, visitant, & guerissant tous les malades qui sont tombez entre leurs mains, mais sur tout les admirables consultations faictes par Monsieur Hubert susdit Conseiller & Medecin ordinaire du Roy en la presence dudit de Castagne, quand se sont presentees des personnes abandõnées à la mort ledit de Castagne les a gueris par la doctrine desdits sieurs Hubert, Mugad & Carré Cõseillers & Medecins ordinaire du Roy susdits, & de Messieurs Rolland, & de Lestoille, fõtaines de tous secrets extraordinaires de Medecines. Que si ledit de Castagne n'a iamais rien faict sans la science & tres-vertueuse experience desdits seigneurs, pourquoy est ce que Maistre Charles Doyẽ en voudroit sçauoir plus qu'eux?

qu'il n'y a que cinq ans qu'il passoit son temps;
& maintenant faict le Medecin?

Et de mesme le sieur de Fonteine premier Regent de la fameuse Vniuersité de la ville d'Aix en Prouence.

Monsieur de Veruille celebre Medecin, lequel n'abandonne iamais ledit sieur de Castagne estant dans Paris.

Monsieur Eglissem celebre Philosophe & Lecteur public dans Paris.

Mais quelle merueille, que ce grand Medecin du Roy Monsieur de la Riuiere ait esté dechassé, & plusieurs autres semblables, & tous Messieurs les Docteurs Medecins de Montpellier, & des autres fameuses Vniuersitez de la France soient maintenant appellez en Iustice pardeuant nos souuerains seigneurs de la Cour de Parlement de Paris pour en faire de mesme, se mocquant ledit Maistre Charles pretendu Doyen du simple College de Medecine de Paris, de tous Messieurs les Medecins du Roy & de tous Messieurs les Medecins des Princes qui en sçauent tant par experience que science cét fois plus que tous les complices dudit Charles: & s'il arriuoit vne peste (que Dieu nous en garde) il faut notter que ledit Charles ny ses complices, ne sçauroient qu'y faire, & n'auroient le courage de seruir les pestiferez, & toutesfois Monsieur de Lestoille susdit, tres-vertueux Medecin, peut sauuer toute la ville de Paris dudit mal, se mettant au millieu de tous les malades; Car il a dequoy les guerir, comme i'ay veu, ce que ne fera iamais ledit Charles ny ses

com-

complices. En cecy de ce mot de complices ledit de Castagne entend de ny comprendre les vertueux, sages & bons Medecins dudit College de Paris car il y en a plusieurs qui sont dignes d'honneur & loüanges, lesquels ledit Castagne honnore, & n'entend parler icy que des seditieux, ignorans & ennemis des vertus & secrets de Dieu, desquels ils taschent d'en priuer le public & tout le peuple d'vn si grand bien. Ce que ne fait la Monarchie Romaine ny la Venitiẽne: voire mesmes l'Imperialle: mais bien reçoiuent & embrassent toutes venerables sciẽces & vertus qu'ils leurs peuuent profiter. Ledit Maistre Charles sans licẽce de nos souuerains seigneurs de la Cour de parlement, faict plusieurs nouueaux Medecins à la place du Palais qui vendent toutes sortes de drogues & huilles qui guarissent de tous maux *si de quo magis, ergo de quo minus.* Si tels Medecins faits par ledit Charles peuuent exercer dans Paris à plus forte raison les sieurs Docteurs de la fameuse Vniuersité de Montpellier & autres semblables? Mais sans participer à leurs cõsultes ny aux gages de leurs Baccalaureat, reception & droicts de leur ordinaire reuenu, c'est pourquoy ledit Charles doit estre debouté de son induë poursuite auec despens.

LEs Romains ont esté les derniers qui ont receu Horologers, Barbiers & Medecins & ont demeuré quatre cens quarãte ans six mois joüissans d'vne plus parfaicte santé que tous les autres nations sans l'aide des Medecins. Le

premier qui pratiqua la Medecine en la ville de Rome fut vn Grec nommé Anthonius Musa appellé pour guerir l'Empereur August d'vne scyatique: mais en fin les Romains le lapiderent & le trainerent par toute la ville de Rome en façon de criminel & meurtrier : & ne permirent à telle sorte de gens d'entrer en leur ville iusques au temps du cruel Empereur Neron, & de Galba, Ottho Vitellius. Mais le bon Empereur Titte succeda apres, qui commanda de chasser tous les Medecins & Orateurs, & ayant esté interrogé pourquoy il les bannissoit: puis qu'ainsi estoit que les Orateurs verifient les proces, & les Medecins guerissent les maladies, Ie banny (dit il) les Orateurs comme ceux qui corrompent & gastent les bonnes coustumes, persuadent ce qu'ils veulent par leur eloquence, & les Medecins comme ennemis de la santé, tueurs des hommes, & troubleurs de l'estat: Caton estant en Athenes escriuit à son fils, qu'il aduertist la republique de Rome de ne receuoir les Medecins, par ce que les Grecs vouloient vanger leur entreprinse, & par leurs cures, ce qu'ils n'auoient peu par les armes, les faisant bourreaux & executeurs de leurs dommageables desseins.

L'Empereur Aurelian mourut fort aagé & ne print iamais medecine ny ne fut iamais saigné, horsmis que tous les ans il entroit au baing, tous les mois il se prouoquoit à vomir, ieusnoit vn iour toutes les semaines, & se promenoit tous les iours vne heure.

L'Empereur Adrian fut tué par la tourbe &

multitude des medecins en la quantité des drogues, & voulut à ceste occasiõ qu'apres sa mort, on grauast ces paroles sur sa tumbe, *Turba medicorum perij*, autant que s'il disoit, n'ayant peu estre tué de mes ennemis ie l'ay esté par les mains des medecins & consultations d'iceux.

Hippocrates dit que celuy n'est bon Medecin qui de soy mesme n'est bien fortuné si qu'il y a vn certain heur pour la guarison des malades & vne certaine grace que Dieu distribue à ceux qu'il luy plaist, comme dict S. Paul au chapitre 12. de sa premiere au Corinthiens *Diuisiones gratiarũ*, *&c.* & plus bas, *alij autem datur sermo scientiæ, alij gratia sanitatum*, & M. Charles pretendu Medecin du simple College de Paris pretend que cette grace de Dieu soit donnee à luy seul & à ses complices, & ledit de Castagne veut prouuer que iamais ledit Charles ny ses semblables n'ont eu aucune charge ny grace, ny pouuoir de ce faire, c'est pourquoy ils tuent tant de gens : Au contraire ledict de Castaigne prouuera que Iesus-Christ a commandé expressement à ses disciples & successeurs d'exercer telles charges *Tam per primas quam per secundas causas.*

Erasistrates, nepueu du grand Philosophe Aristote a esté estimé pour les cures merueilleuses qu'il a faictes, comme d'auoir guary le Roy Antiochus d'vne maladie de poulmon, & bien qu'il ne fust si docte que Hippocrates & Chrisipes ses deuanciers, neantmoins il fit de plus belles cures.

Entre les mains des meusniers nous ne pouuons perdre que la farine, en celles du mareschal

la mulle, en celles des tailleurs la robbe, mais en celle du Medecin qui n'est experimenté ny fortuné, nous y perdons la vie.

Il y eut vne loy du temps des Gots estroitement obseruee, que le medecin & le malade cõuiendroient entr'eux, le Medecin de rendre son malade en conualescence, & le patient de sallarier le Medecin suiuant leur pacte: & si le Medecin ne guerissoit le patient, la loy commandoit qu'il perdist ses peines & en outre fust tenu de payer les drogues à l'Apoticaire.

Vn Romain disoit que les medecins estoient bien-heureux, par ce que la terre couure leurs fautes.

Pouuoir donné par le Roy à vn Prestre d'exercer la Medecine pour le bien public.

AVjourd'huy, vingtiesme iour du mois d'Octobre, l'an mil six cens huict, le Roy estant à Paris: Ayant entendu que maistre Iacques Louys, Prestre Curé de la paroisse de Colonges en Champaigne, se seroit tellement exercé à rechercher & recognoistre les vertus des herbes medecinales & des mineraux, & les mettre en pratique, qu'il en auroit faict plusieurs belles cures, & secouru infinies personnes malades, mesmes de la contagion. Sa Maiesté à ces fins luy a permis & permet de continuer & faire telles œuures tant dignes & vertueuses pour tout son Royaume: auec inhibitions & deffences à toutes personnes de ne l'empescher, ains de luy assister & prester main forte, m'ayãt à ces fins commandé luy expedier le present breuet qu'elle a voulu signer de sa propre main

& fait contresigner par moy son Conseiller, Setaire d'Estat de ses commandemens & finance.
HENRY. RVZE.

Les attestations & certificats de la propre main des Seigneurs, Dames, Gentils-hommes & autres, tous residens dans Paris, sans les aller chercher au pays du Prestre-Ian.

IE Charles Allen Huissier des Eauës & Forests du Royaume de Frãce resident à Paris soubs signé; certifie que dés l'année 611. estant demeuré malade par l'espace de 6. mois de plusieurs lãgoureuses maladies, cõme entrepris de tous mẽbres, enflures, gouttes & nodus en mes pieds & mains deuoyemẽt d'estomach, tremblement de mẽbres, & autres maux qui me causoient vne extremité si douloureuse, qu'il m'estoit impossible m'aider d'aucuns de mes membres. Pour me redimer de telle extremité, par l'aduis de mes amis ie me fis porter en la maison de monsieur le pere Castaigne, lequel i'ay prié me vouloir secourir de quelques remedes, pour soulager ma peine, lequel Pere Castaigne par la grace de Dieu ma garanty de tels accidents, desquels (par la grace de Dieu) ie me porte bien & pour n'estre ingrat de tel soin & solicitude. Rendant grace à Dieu, i'ay deliuré le present audit sieur Pere Castaigne. ALLEN.

Attestation de monsieur Garnier, Secretaire de Monseigneur le Prince, & Baron de Courtenay.

IE soubs signé Iacques de Garnier estant à present au seruice de Monseigneur le Prince & Barõ de Courtenay, certiffie qu'apres Dieu le petit fils de mõsieur le Bossu Cõseiller & Secre-

taire du Roy, tient la vie du Reuerend Pere de Castaigne, estant suruenu audit petit enfant en aage de dix ou douze mois, vne enfleure d'vn palme tres rouge & dure comme vne pierre sur le petit ventre: Dequoy sa nourrice estant en extreme peine & fascherie, voyant que les Medecins Chirurgiens & Barbiers le vouloyent seigner du bras, puis faire incision & ouuerture auec ferrements sur son tendre ventre, dont il seroit mort: Dieu permit que ie m'y trouuay, & fus incontinent allé querir ledit Pere de Castaigne, lequel ayant veu l'enfant il dit qu'il le guariroit auec l'ayde de Dieu, comme il fit, dans trois iours qu'il fut guary, qui est vne tres-belle cure: dequoy i'en louë Dieu, & en remercie ledit Pere de Castagne. Faict à Paris le vingt-cinquiesme Ianuier 1611.

I. GARNIER.

Attestation de Monsieur de Regis Gentil-homme ordinaire du Roy, & son Escuyer.

IE soubs-signé Iean de Regis Escuyer en l'Escurie du Roy, Que m'estant troué en grande extremité de maladie, dont i'estois detenu il y auoit neuf mois, m'estant faict traicter par plusieurs medecins, desquels ie n'ay receu aucun soulagement: Par la longueur de maladie i'estois deuenu hydropique & paralitique. Ie fis prier Monsieur le Pere de Castagne de me venir voir & me secourir, par la volonté de Dieu, & l'assistance de ce bon pere, & de ses remedes, pouldres & tablettes, i'ay recouuert ma santé: & penserois estre ingrat, si ie ne publiois ce bien

faict receu de luy, dont ie dois perpetuellement rendre grace à Dieu, & recognoistre ceste obligation que i'ay au Reuerend Pere de Castaigne. Faict ce 20. de May 1612.

REGIS.

Attestation de Madame la Comtesse d'Auuergne.

NOus certifions que le pere de Castaigne durant que nous auons eu la fiebure quarte, nous a baillé des tablettes auec de l'eau de sauge lesquelles drogues ne nous ont point faict de mal, mais au contraire nous a soulagee en celuy que nous auions. En tesmoin dequoy auons signé la presente de nostre main. Faict ce 10. de Septembre 1611.

C. DE MONTMORENCY.

IE Nicolas Chantard Aduocat en Parlement soubs-signé, certiffie qu'il appartiendra que à cause d'vne grande & excessiue chaleur de foye il me seroit tombé sur le costé gauche du visage, vne defluxion & tumeur releuee de la grosseur d'vn œuf liquide, & remplie d'vne tresgrande inflammation, laquelle s'estendoit iusques au bas de la léure inferieure, ayant son cõmencement pres de l'œil, & auoit enflé la léure superieure du mesme venim, ensemble toute la iouë tant dehors que dedans la bouche: laquelle tumeur seroit en fin ouuerte, ayant fait vn grand vlcere profond, de la largeur d'vn poulce & demy, qui commençoit à manger le cartilage du nez & percer le palais de la bouche, lequel vlcere ayant faict voir à plusieurs medecins &

Chirurgiens, qui m'auroient traicté par l'espace de vingtquatre iours sans aucun amendement. Ie me serois faict visiter derechef par plusieurs autres ensemblement, & encor par d'autres separément, sans en auoir treuué aucun qui eust voulu entreprendre ma guarison. Ce qui m'auroit occasionné (me voyant desesperé & abandonné) auoir recours à monsieur le reuerendissime pere de Castagne, lequel s'estant diligemment informé de moy, du progrez & de la cure de mon mal, il auroit procedé à le traicter auec telle methode, science & industrie, que par la grace de Dieu il l'a rendu en trois mois tellemẽt fermé, dessseché & guery, qu'il n'y reste que la cicatrice bien solide & confermee: qui faict que ie declare ne tenir apres Dieu, la vie que de luy: & atteste ce que dessus contenir verité, par la presente, escrite & signee de ma main. A Paris le 15. iour d'Octobre 1611.

N. Chantard.

RApport par nous Medecins & Chirurgiens Iurez du Roy au Chastelet de Paris, que ce iourd'huy de l'ordonnance de Monsieur le Lieutenant Ciuil, auons bien & diligemment veu & visité Nicolas Chantart Aduocat en Parlement prisonnier és prisons du grand Chastelet de Paris sur la ioue senestre, duquel auons trouué vn vlcere large d'vn poulce & demy ou enuiron, accompagné de tumeur, rougeur & calnositez tant au dedans de la bouche que des parties externes & enuironnantes ledit vlcere,

lequel vlcere est malin. A l'occasion duquel a ledict Chantart besoin d'estre purgé, & medicamenté, autrement ne peut guerir, ce qui ne se peut faire aisement esdites prisons. Faict ce quinziesme Iuillet mil six cens vnze.

R. LE SECQ Medecin.

DE LA NOVE. HVBERT.

A Monsieur le Lieutenant Ciuil.

SVPPLIE humblemẽt Nicolas Chantard Aduocat en parlement, disant que pour auoir eslargissement de sa personne il vous a presenté requeste fondée sur vne maladie appellée Cancer qui l'afflige depuis long temps, qui luy mange toute la face, comme il vous apperra tant par l'inspection de sa personne que par le certificat & rapport des Chirurgiens qui vous ont le serment: Ce que neantmoins sa partie aduerse a calomnieusement desnié & sur sa denegation a obtenu jugement à son profit: ce consideré, mondit sieur, il vous plaise ordõner que le suppliant sera veu, visité & amené deuant vous pour estre de sa maladie certifié aux fins de son eslargissement, & ferez bien.

N. CHANTARD.

Soit le suppliant veu & visité par les Chirurgiens Iurez du Chastelet, partie premierement ou deuement appellee. Faict le 15. Iuillet 1611.

LE IAY.

L'AN mil six cens vnze le quinziesme iour de Iuillet par vertu de la requeste cy dessus & à la requeste dudit suppliant a esté par moy sergent soubs-signé donné assignation audit Paris Bouuet en parlant à sa personne en son domicile de comparoir ce iourd'huy vnze heures du matin en la Chambre & pardeuant Monsieur le Lieutenant Ciuil pour ordonner que ladite visitation sera faicte, auquel i'ay baillé coppie present Pierre Galland, Michel Chasteau tesmoins.

LASNIER.

IE soubs-signé, certifie à tous ceux qu'il appartiendra que durant toute l'annee mil six cens dix & partie de l'an 1611. i'aurois esté detenuë d'vne cruelle fiebure quotidiẽne au moyen de laquelle i'auois perdu toute force, haleine, apetit de manger, moyen de me soustenir: A quoy trois ny quatre seignees, ny cinq ou six Medecines que ie prins ne peurent nullement remedier : de sorte que de iour à autre mon mal s'augmentant & mes forces se diminuant peu à peu, ie n'en attendois que le dernier respit à la mort. Tant y a que contre toute esperance de secours, m'estant cõme desesperément retirée au Reuerend Pere Castagne, duquel i'auois ouy racomter beaucoup de dexteritez & benedictions à la guerison des plus cruelles maladies du monde: Le premier iour de May du susdit an 1611 iceluy sieur de Castagne me donna à manger d'vne certaine poudre & à boire de quelque boisson qui me donnerent force & guerison de mon mal purement & simplement dans

vingt quatre heures : Ce qui m'a mille fois rauie en admiration : de quoy ie recognois auoir grãde obligation au susdit Reuerend pere Castagne En foy dequoy i'ay signé le present escript de ma propre main A Paris ce 20. May 1612.

MARIE DE NOGENT.

MONSIEVR, Me treuuant en compagnie au College Maistre Geruais i'ay entendu que les Medecins du College de Paris ont fait appeller tous les autres Medecins qui ne sont de leur College & mesme l'on m'a asseuré que vous estes au rolle desdits appellez, ie vous promets & asseure vous faire voir vn arrest qui fut donné en ma presence à Aix en Prouence contre les Medecins du College dudit Aix qui faisoient semblable poursuitte que ceste cy : & vouloient empescher vn Gentilhomme Piedmõtois nommé le sieur de Castelmont qui a fait de tres-belles cures en ladicte ville & ladite Cour de Parlement a deboutté par arrest lesdits Medecins, & ordonné que ledit sieur de Castelmõt continuëroit de faire ce qu'il auoit faict, cecy m'a occasionné de vous escrire la presẽte & de m'aduertir si auez besoin dudit arrest, & ie le vous feray tenir entre vos mains, à celle fin que vous continuyez de faire le bien qu'auez accoustumé pour les pauures malades & ie vous en auray de l'obligatiõ, comme celuy qui a faict l'experience de vos remedes qui sont si souuerains qu'en ayant pris vne seule fois, ie suis esté guery de la migreine qui tant me tourmentoit & n'auois iamais treuué per-

sonne qui m'ait sçeu deliurer du tout dudit mal, comme vous auez faict, dequoy Dieu en soit loué, lequel ie supplie de me conseruer en si bonne santé & en vos bonnes graces, tel que ie desire estre à iamais

MONSIEVR,

De nostre College ce dixiesme May, mil six cens vnze.

Vostre plus affectioné amy & obligé de cœur,
SARRADIN.

IE soubs-signé Secretaire du Seigneur du Bois Dauphin Mareschal de Frãce, certifie au vray que ma femme ayant esté solicitee des Medecins & Apoticaires d'vne maladie incurable apres que lesdits Medecins l'ont delaissee & abandonnée la iugeant à la mort apres auoit tiré quantité d'argent, elle n'a eu recours qu'au souuerain Dieu & du seigneur de Castagne qui l'a bien guerie sans aucun lucre ny profit. Faict soubs mon seing cy mis ce 20. May 1612.

De Coursin.

Grand Miracle du Marché neuf.

MEssieurs les Commissaires, tant du Bailliage du Palais de Paris, que du Chastelet, apres qu'ils eurent seellé tout ce qui appartenoit à vn Gentilhomme de Rouën nommé le sieur d'Ambleuille, parent de mon tres-illustre&

Reuerendissime Euesque & Comte de Noyon Pair de France, Cõseiller du Roy en son Conseil d'Estat & Priué, & Tresorier de la Saincte chapelle de Paris : Estant ledit Gentil-homme logé audit Marché neuf, vindrent trois Gentils hommes de la part de Monseigneur le Grãd, Lieutenãt general & Gouuerneur en chef pour sa Majesté en Bourgongne & Bresse, prierẽt instamment le pere Gabriel de Castagne Docteur en Theologie, Conseiller & Aumosnier du Roy, de vouloir venir secourir en article de mort, ledit sieur d'Ambleuille qui estoit abandonné des Medecins & ne pouuoit plus respirer ayant sa langue noire comme du charbon & dure comme marbre & les flegmes & catharre de la mort qui le suffoquoient, y estant le Prestre auec la Croix, entre les mains duquel les Medecins l'auoient remis & abandonné. Alors ledit de Castagne y estant arriué luy fist ouurir la bouche auec vn couteau & vne cuiller d'argent, & luy donna des essences si precieuses, que le l'endemain ledit sieur d'Ambleuille fut guary. Et par ce que son laquays en vouloit dauantage, par force voulant violer & rauir la bouteille entre les mains du distilateur de la sacree Majesté & Serenissime Reyne Marguerite ledit de Castagne ayma mieux la rompre que de laisser rauir icelle à vn laquays dont ledit laquays fut si outrecuidé que de prendre le chapeau dudit de Castagne, & faire plusieurs insolences, tant contre ledit Distilateur qu'à luy. D'où vn honorable Huissier nommé le sieur Tolé print la peine de chasser ledit laquays &

d'accõpagner lesdits de Castagne & Distilateur à leur maison, & le lendemain ledit laquays fut mis en prisõ au bailliage du Palais & à presẽt son proces n'est point finy: mais bien seulement est sorty de prison auec caution. Et si Maistre Charles pretendu Medecin du simple College de Paris faisoit de sẽblables chefs-d'œuures cõme ledit de Castagne qui en a faict cinquante semblables dans Paris. A lors il pourroit dire qu'il auroit moyen de se presenter contre Messieurs les Medecins du Roy & des Princes & de la celebre Vniuersité de Montpellier, & de toutes les autres. Mais *nemo dat quod non habet, & ideo qui potest capere capiat, qui habet aures audiendi audiat.*

Pour guarir les pauures petits enfans qui ont des vers au corps.

PRenez le mois de May & Iuin les fleurs d'ypericon qu'on appelle mille pertuis & les seichez au soleil puis en faictes poudre, & auec de la conserue de roses, la mangez vne cuilleree le matin à ieun, & cecy oste toutes infections des vers & corruption de toutes humeurs dans le corps, mais estant desseichee la faut garder dans vne boiste bien fermee en lieu chaud & non humide.

Pour guarir ceux qui tombent du haut mal caduc par la vertu de l'arbre des noix.

PRenez cinq ou six poingnees des fueilles des noix le iour & feste de la natiuité de

sainct Iean Baptiste & au temps des petites noix vertes dudit arbre bien pillees, & mettez tout dans vne bouteille de verre auec deux quartes de bonne eau de vie & le matin à ieun donnez leurs en à boire vn demy verre & sans faillir seront bien tost guarys.

Merueille de la restauration de la veue perdue de Pierre Pepin Clerc de l'Eglise parrochialle de Sainct Barthelemy de Paris, qui a esté guary, comme de sa propre main en tres-belle escriture il à testifié comme s'ensuit.

MOnsieur de Castaigne ma donné guarisõ auec l'aide de Dieu de la veuë laquelle i'auois perduë il y auoit dixhuict à dixneuf mois aiant deux taiës sur les yeux & auois trois cautaires & il ma guaranti en vne sepmaine dequoy ie suis tenu à prier Dieu pour luy de m'auoir retiré des tenebres là où i'estois & m'aiant remis en vne grande clarté, & a chassé l'obscurité & a faict loger la clarté, ie feray fin.

A Paris, faict le dix huictiesme iour d'Auril mil six cens treize.

Vostre tres-humble
seruiteur à iamais
Pierre Pepin.

AVtre guarison faicte toute semblable à Monsieur le Capitaine de Bourdeaux de la

compagnie de Monsieur le Duc de Seuly âgé de plus de soixante ans, estant logé en la ruë de la mortellerie à l'enseigne du petit sainct Anthoine, auoit semblable cautaire derriere le col cõme ledit Pepin qui sont esté bouchez & prohibez par ledit de Castagne & dans dix iours a recouuert la veuë, comme aussi Madamoiselle femme de Monsieur Grinon Aduocat en Parlement, & la mere d'vn Tailleur habitant au deuant de la maison de Monseigneur le tres-illustre Reuerendissime Euesque & Conte de Noyõ Pair de France, & vne ieune fille aux halles & plusieurs autres tous dãs Paris auec de la quintessence d'eau rose & de l'aloës Cicotrin & du saffran, & du sucre candy auec vne douce purgation seiche qui descharge le cerueau comme l'on pourra entendre de leurs bouches.

Contre toutes maladies melancoliques: mal de Poulmon fieures continues: flegmes & mauuaises humeurs de l'estomac.

PRenez des fueilles du Sené: & du Tartre du vin blanc de Montpellier ou semblable, vn once d'vn chacun de la canelle fine & des cloux de girofle & du Galange demi once d'vn chacũ du Diagrede vne dragme, meslez bien le tout en poudre auec vne liure de bon sucre & aurez vne poudre diuine qui purge doucement, & conforte le cœur si vous en prenez demi once le matin auec du potage ou bien du bon vin blanc.

Contre grosses enfleures, glandes & escrouelles.

PRenez greine de lin & du vieux sain de Pourceau & du laict de cheure, & cuisez tout ensemble iusques à ce qu'il sera diminué de la moytié, alors sera faict, & le faut appliquer tant chaut qu'il le pourra endurer, & guarira.

MEmoire de ceux qui sont esté guaris ces iours icy à la priere, desquels ie leur ay faict la charité chrestienne, non comme Medecin: mais comme bon voisin, qui sont obligez selon Dieu de soy secourir l'vn l'autre, Premierement au pres la porte Sainct Michel, sur les fossez hors la ville de Paris allant à la Verrerie, il y à vne belle image de la Vierge Marie, & tout au deuant, il y a vn logis l'à où l'on vent du vin, le petit enfant du maistre dudit logis, aagé de deux ans, ayant vne grande fieure chaude continue, l'espace de huict iours à la parfin vint en article de mort, l'on le vouloit seigner & ne le fut point, sa mere estoit aux pleurs & larmes, voyant son enfant mourir, son pere me vint prier de luy faire la charité, ie luy donnis de la fine terre sigillee preparee, & mise en ligueur Potable enuiron deux doigtz, alors le pauure petit ietta les flegmes de la mort qui le suffoquoient auec plusieurs colles iaunes ameres, & le l'endemain fut guary du tout sans iamais plus auoir eu aucun mal, de quoy i'en loüe Dieu qui l'a guary.

de Castagne.

EN la ruë de la Heomerie proche la ruë du Pot au laict dans la maison du sieur Armurier du Roy, l'on trouuera le petit Adrien aagé de trois ans, vn beau fils, qui estoit grand dommage qu'il fust priué à iamais de marcher ayant sa cuisse tout escarnee au dessoubz l'anche droicte & le pied de mesme, voire de plus car il estoit renuersé sans espoir de iamais pouuoir marcher, & sus son ventre du costé susdit vne grosse masse de chair dure comme vne pierre, & dans dix iours auec ledit remede a esté tres-bien guary & bien incarné & marche tres-bien graces à Dieu, sans auoir plus aucun mal.

A Iacini en Brie.

LE fils de Maistre Nicolas Arson appellé Iean Arson auoit perdu la moytié de son corps & les nefs tous retirez, & tout gasté & enflé, & portoit les potences, & l'ayant purgé de la poudre cordiale escrite en ce liure, puis luy ayant appliqué vne paste faicte de miel & de la tourmentine & des iaunes d'œufs frais : à esté tres-bien guary dans vn mois, & à quitté ses potences graces à Dieu.

Autre guarison.

DAme Iacquette de la Prerre demeurant dans les petites maisons appellees l'Hospital de Sainct Germain des prez, estoit fort enflée & auoit vne tres-grande suffocation de rate & de la matrice qui la suffoquoit & estran-

gloit, ie luy donnis vne peinte de bonne eau de ſauge franche meſlee auec autant de vin blanc & trois onces de ladicte pouldre cordialle & a pris le tout en trois matinees, & a eſté tres-bien guarie graces à Dieu.

Autre guariſon

LA petite fille de Maiſtre François Copigni Maſſon, habitant à la ruë de la Vanerie à l'image de Sainct Fiacre aagee de deux ans, auoit vn tres-grand deſuoyement d'eſtomac & vomiſſoit le laict tout incontinent qu'elle auoit tetté ſa mere & tout conſommé & tout ce qu'on luy mettoit en la bouche, & iamais ne ceſſoit par le bas de ietter l'infection de lait qui entroit dans ſon corps & ayant enduré tel martire & grand tourment l'eſpace de huict iours la pauure petite eſtoit reduite à la mort, & à la priere de Monſieur Ferrand & du pere de la petite, elle a eſté treſ-bien guarie incontinant auec le meſme remede qu'a eſté donné audict petit filz de la belle image de noſtre Dame, en foy de verité ledit ſieur Ferrant c'eſt ſoubſigné.

FERRANT.

DE CASTAGNE.

Autre guariſon.

MOnſieur Varin qui ſe tient au petit monde tout deuant ſainct Medar vis à vis le Iardin auoit eſté abandonné a la mort par trois

Medecins pour vne puresie mortelle & vne terrible collique vẽteuse qui le suffoquoit & auec grand douleur aux deux costez, ie l'ay guary du tout dans trois iours auec le mesme remede desdits petits enfans dequoy Dieu en soit loué.

Autre guarison.

A La ruę des Billettes chez vn vitrié Monsieur Nicolas Chauderon voyant qu'on vouloit tailler son petit fils pour luy tirer la pierre des reins auec nostre poudre cordialle la rẽdue par la verge grosse comme vne febue. Et iamais plus n'a heu aucun mal graces à Dieu.

A Soisson au conuent Sainct François le Reuerend pere Parquin organiste Prestre & confesseur tomboit du haut mal, est guary, auec mes essences du Bolus Armeny.

PAR ARREST DE NOS SOVuerains seigneurs de la Cour de parlement de Paris à esté ordonné que ceux qui exercent la Medecine pour nos Seigneurs les Princes du Sang, la pourront librement exercer en tous lieux

AViourdhuy vingt & septiesme Aoust l'an mil six cens douze Monseigneur le Prince de Conty estant à Paris sur le bon rapport qui luy a esté faict des belles œuures qu'a faict enuers plusieurs malades, Messire Gabriel de Castagne Docteur en Theologie & la tres-grãde experience qu'il a des choses seruant à la medecine. A ces fins pour tel effect, l'a retenu & retient pour y continuer pres sa personne m'ayant commandé de luy en expedier le present breuet, que sa grandeur à signé de sa main & fait contresigner par moy son Secretaire ordinaire.

FRANCOIS DE BOVRBON.

Seellees ces presentes prouisions dudit Breuet auec le grãd Seel de Mondit Seigneur le Prince. Et plus bas.

DE LA FOSSE

Extraict du Priuilege du Roy.

PAr grace & priuilege du Roy, il est permis à CHARLES SEVESTRE, Libraire en l'Vniuersité de Paris, d'imprimer, vendre & distribuer *Les Oeuures faictes par nostre amé & feal Conseiller & Aumosnier ordinaire, Frere Gabriel de Castagne Docteur en saincte Theologie Euesque Esleu, & cy deuant Abbé general de Sainct Rufs de Valence & Sainct Tiers de Sau.* Et deffences sont faictes à tous Imprimeurs & Libraires de ce Royaume, d'imprimer ou faire imprimer vendre, distribuer ou contrefaire ledit liure en aucune maniere que ce soit, sans le consentement dudit SEVESTRE, a peine de confiscation desdits Liures, & de cinq cens liures d'amende, iusques apres le temps, & terme de trois ans finiz & accompliz: Comme plus emplement est contenu, & declaré par les lettres concedées audit SEVESTRE, pour cet effect, Donné à Paris le 23. iour de Septembre, l'an de Grace, Mil six cens dix, & de nostre Regne le premier. Ainsi signé,

LOVIS.

PAR LE ROY, LA REYNE Regente sa Mere, presente.

DE LOMENIE.

Acheué d'Imprimer le 8. iour de Iuillet 1613.

AV ROY.

Verification de l'Or Potable.



SIRE ayant cy deuant fait presenter à vostre Maiesté vn petit discours imprimé de ma composition que ie luy ay desdié touchant les admirables vertus de l'Or potable, elle se degna m'hōnorer de ses lettres clauses, par lesquels me mandoit qu'à mon retour par dessa elle desiroit bien entendre de moy plus particulierement les effects dudit Or potable qui est la cause pourquoy, ie suis expressement venu du Lyonnois où ie faicts expressement ma residence a present pour obeyr au bon vouloir de vostredite Maiesté ayant auec moy apporté ce qu'en bien longs temps, & auec grande despence, i'ay mis à fin dudict subiect, assauoir de l'Or Potable tres-precieux, pour luy en faire tres-humble seruice cōme de chose à elle tres-necessaire pour sa santé rare & digne du plus grand Roy du monde (Vostre Maiesté SIRE) entendra donc s'il luy plaist le sommaire des vertus & effects de mondit Or Potable tels qu'ils s'ensuit.

L'Or potable de trois espesses declarez en nostre discours imprimé, le plus exellent se faict de la seule tainture d'Or fin purifié iusques à l'extreme degré, icelle estant extraicte sans aucun corrosifs auec certaines liqueurs a-

miables & cordialles, lequel seruira non seulement à la conseruation, mais aussi a la restauration de la santé humaine à longue vie.

CAR estant prise par la bouche il s'en va droictement embrasser le cœur, icestuy resiouir & conforter en quoy faisant il conserue l'homme en tel estat de ieunesse qu'il le prēt sans point vieillir par vn tres-long temps en apparance non par effect en tant que touche la vigueur naturelle, il eschauue le corps d'vne douce chaleur & d'vne tant & excellente vertu qu'aucune force & virillité ne luy peuuent deffaillir, ne aucune maladie suruenir, par ce qu'il ne laisse rien pourrir en conseruant la ieunesse de laquelle ne prouient aucune putrefaction ne malladie aussi ne permet croistre aucune superfluitez parquoy ne peut aucune malladie prouenir d'abondance, semblablement ne laisse rien corrompre, & partant ne ce peut engendrer aucun mal de corruption, en sōme il guarenty le corps humain de telle façon que les malladies affluantes n'y peuuent entrer par imagination ny par impression.

OVTRE ce que toutes les malladies prouenans de matieres tartareuses comme sont podagres, chirargre, gonagre, ciatique, arteticque, & autres semblables qui s'arrestent communement és iointures & parties concaues, du corps humain, ensemble toutes sortes de pierres ou calculles, grauelles ou sablons seront en vsant de cet or Potable gueris parfai-

ctement & ne se pourront plus à l'aduenir atacher ny arrester en quelque partie que ce soit dudit corps humain a iondre que l'homme duquel la Nature auroit esté corrompue par excedz, se trouuerra dans peu de iours remis a son bon temperament, tres-apte, puissant & bien dispose pour engendrer enfans & produira semẽce bien digeree & vertueuse pour tel effect.

EN cas pareil cet or Potable profitera aux femmes pour tout ce que dessus, & dauantage ce peuuẽt asseurer pendant le temps qu'elles en vseront, que leurs mois seront tousiours bien reglez & ne leur deffaudront point, ny pareillement la fecondité pour conceuoir & enfanter, iusques a tres longue aage, d'autant que l'esprit de vie estant en elles, ainsi conforté expulsera tout ce que leur pourroit estre contraire & conformera toutes choses selon qu'il appartient.

LE semblable, faut iuger des enfans qui sont a naistre si leurs pere & mere vsent de ce stuy or potable, qu'ils en acquierent dans le vẽtre maternel, vne complection tres saine contre toutes maladies & pour estre d'vne bien lõgue vie comme ainsi soit il que nostre vie ne conciste, sinon en trois choses, sçauoir est en l'esprit de vie qui nous conserue a tous à la vie és humeurs de la vie qu'il renouuelle, c'est esprit & és quatres qualitez ou complexions qui en sortent ainsi comme le tronc & les rameaux d'vne racine dequo y aussi aduient que l'esprit

de raison est guaranty par cedit or potable de tous les mauuais accidens qui pourroient proceder desdictes complections comme de tristesse ou de ioye excessiue.

EN somme que les Anciens Medecins & Philosophes plus exellens ont estimé cest or Potable comme le plus grand thresor du monde l'appellant medecine vniuerselle contre toutes les malladies accidentales & ce auec bones raisons qui ont esté confirmees par certaines & vrayes experiences aussi n'ont ils voulu communicquer cest exellent Thresor sinon a quelques Empereurs ou grands Roys qu'ils ont iugez en estre dignes ainsi que feist le saige Chevallier Allemant Messire Hulderic Eslinger grand Philosophe de son temps qui en feist vser à l'Empereur Federic pere de Maximilian ainsi que luy mesme en vsoit tellement que tous deux vesquirent en bonne santé l'espace de cent ans ou enuiron.

SI doncques il plaist à vostre Maiesté Sire s'en seruir presentement de la main d'vn François vostre tres-humble subiect & tresaffectionné seruiteur ancien de la couronne Frãçoise, il ose bien se promettre qu'auec l'ayde de Dieu il remettra vostre personne dans peu de iours en aussi parfaicte santé qui soit homme dans vostre Royame vous y conseruera par longues annees & rendra puissant & vigoureux pour faire generation d'enfãs auec vostre Royalle Espouze au grand plaisir de l'vn & de l'au-

tre ensemble de tous ceux qui vous sont plus loyaux & fidel subiects.

De vostre Royalle Maiesté le treshumble & tres-obeissant subiect & seruiteur

ALEXANDRE DE LA TOVRETTE

A LA ROYNE.

Verification de l'or Potable.

MADAME,
ayant esté aduerty par vostre Tresorier que vostre Maiesté desiroit sçauoir de moy, si elle pourroit seurement vser mon Or Potable qu'il vous a monstré, i'ay estimé que prendrez à gré cest mienne lettre par laquelle ie tesmoigne & asseure vostredicte Maiesté quelle ne sçauroit recouurir chose plus precieuse & digne d'elle, ne qui luy soit plus necessaire & profitable à sa santé, comme les plus doctes Phisiciens pourront iuger cognoissant les vertus des ingrediens qui entrent en vn tel compost lesquels estans bien preparés & mis en iceluy feront sans nulle doute) les effects qui ensuiuent.

MAdame vostre Maiesté donc sera aduertie que mondict Or Potable tel qu'il vous à pleu le veoir, est faict non pas de tout le corps de l'Or ainsi qu'on le veoid en son essence metallique, mais seulement de la teinture d'iceluy que i'ay extraicte sans aucun corrosif qui soit ennemy de la nature humaine demeurant le corps dudict Or Blanc ainsi comme argent, & laquelle teinture i'ay adioint les pures essences de plusieurs choses precieuses tirees

chacune à part auec l'esprit du vin, & apres meslées en ligueurs, le tout par Philosophique preparations digestions, distilations, separatiõs du pur & de l'impur ainsi que l'art commande lequel Or Potable estant ainsi fait peut seruir non seulement à conseruer, mais aussi à restaurer la santé humaine à longue vie.

CAR estant prins le matin par la bouche au poix d'vn escu, qui peut reuenir à la quãtité d'vne petite cuileree d'argent par luy seul ou meslé auec vn peu de bon vin, y adioustant qui voudra vne petite rostie, de pain succré, le dit Or Potable s'en va droictement inuestir le cœur lequel il conforte & resiouit, par consequant il conserue l'homme en tel estat de ieusnesse qu'il le prend sans vieillir par vn long tẽps en apparance, non par effect, quant aux forces naturelles, il est chaud d'vne chaleur temperee dont il eschauffe le corps amiablement, & d'vne tant excellante vertu, que aucune force & virilité ne luy peuuent deffaillir ne aucune maladie suruenir, parce qu'il ne laisse pourrir en conseruant la ieunesse de laquelle ne prouient aucune putrefactiõ ne maladie, aussi ne permet croistres aucunes superfluitez dans le corps, par quoy, ne peut aucune maladie prouenir d'abõdance, semblablement ne laisse rien corrompre & partant ne se peut engendrer aucun mal de corruption, en homme s'il garentit le corps humain par telle façon que les maladies affluentes n'y peuuent entrer par imagination ne par impression,

OVtre ce, que toutes maladies prouenans de matiere tartareuſes, comme ſont pierres grauelles & ſablons, tant aux reims qu'a la veſcie, podagre gonagre, ſciatique & autres ſemblable n'y peuuent adherer, & ſi auparauãt elles ſi eſtoient arreſtees, les arrachera & expulſera dehors entierement.

A Ioindre que l'homme qui auroit eſté par excez deſnaturé, s'il vſe dudict Or Potable dans peu de iours ſe trouuerra remis en ſa bonne nature tres apte, & bien diſpoſé pour e-gendrer enfans, & produira ſemence bien digerée & vigoureuſe pour cet effect.

EN cas pareil profitera aux femmes pour tout ce que dit eſt, & outre pour faire que leurs mois ſerõt touſiours bien reglez & ne leur deffailleront point, ne auſſi la fecondité pour conceuoir & enfanter iuſques a tres long aage, d'autant que l'eſprit de vie eſtant ainſi conforté par c'eſt Or potable expulſera tout ce qui luy pourroit eſtre contraire. & conformera en elles toutes choſes ſelon qu'il appartient.

LE ſemblable, faut iuger des enfans qui ſont à naiſtre, ſi leurs pere & mere vſent de cet Or Potable pour la conſeruation leſdits enfans en acquerront dans le ventre maternel vne complexion tres-ſaine contre toutes maladies, & pour eſtre d'vne bien longue vie. Comme il eſt ainſi qu'icelle vie conſiſte en trois choſes, qui ſont corroborrees par ledict Or Potable

Scauoir est en l'esprit de vie, qui nous conserue à tous la vie, és humeurs de la vie, qui renouuellent cet esprit, & és quatre qualitez ou cõplexions qui en sortent, ainsi comme le tronc & les rameaux d'vne racine.

DEquoy aussi aduient, que l'esprit de raison est garanty par ce mesme preseruatif de tous les accidens qui pourroient proceder desdites complexions, cõme de grande tristesse ou d'exessiue liesse, dont l'on a veu plusieurs personnes mourir soudainement.

VOyla Madame, les principaux effects pour la conseruation, & quand à la restauration outre ce que i'ay dict de ceux qui seroient desnaturez par excez, il ny a doute que ledit Or Potable ne soit vn vray catholicon ou medecine vniuerselle contre toutes malladies, tant de luy seul, comme aussi estant infuz & meslé de tous les medicamens specifiques qui seront deuement preparez appropriez à chacune maladie, desquels il fortiffie grandement l'action & vertu, auec ce qu'il dispose les personnes malades, pour receuoir la vertu desdits medicamens, quoy faisant il garantit le cœur, le foye & les poulmons de toutes infections & corruptions., En vigorant la nature pour expulcer tout ce quiluy peut estre contraire.

PAr ainsi Madame, si vostre Maiesté desire vser de mondit Or Potable, ie n'espargneray ma bourse, mon temps, ne ma peine pour

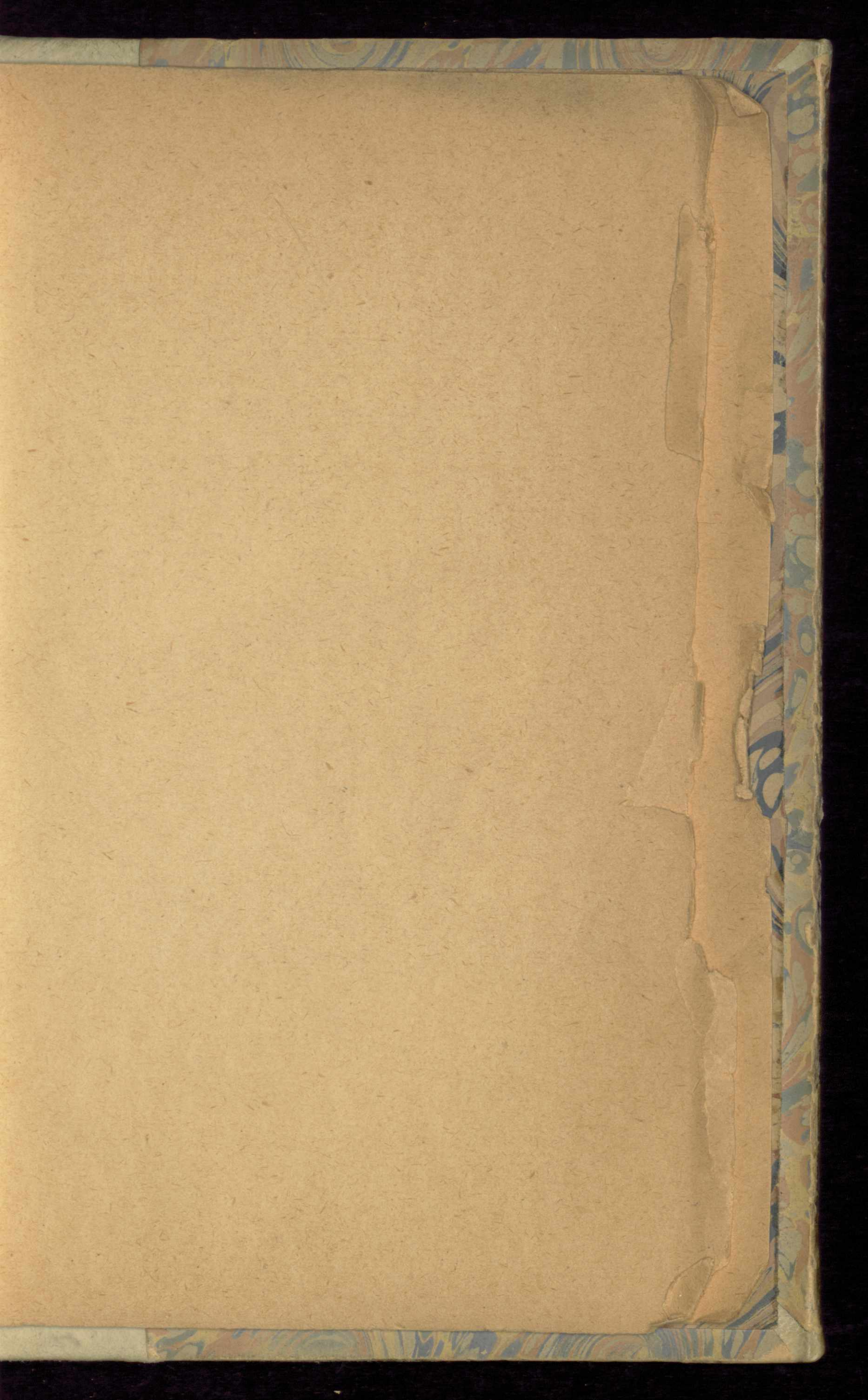
luy en preparer apres en auoir receu le commandement encores que ie ſçache bien telles choſes eſtres ſuſpectes à Meſſieurs les Medecins pour n'eſtre cognus entre les medicamens ordinaires dont ils vſent, mais d'autant que i'ay pluſieurs fois experimẽté la vertu de ce precieux compoſt en ma propre perſonne, & de grand nombre d'autres mes amis, principalement es ſoudains accidens & extremes neceſſitez, comme ſont appoplexies, cathares, paraliſies, plureſies & autres ſemblables maladies qu'il a gueries promptemẽt, ie ſuis bien confirmé en mon opinion de ſes vertus telles que ie vous les ay deſcriptes cy deſſus ſur ce faiſant fin.

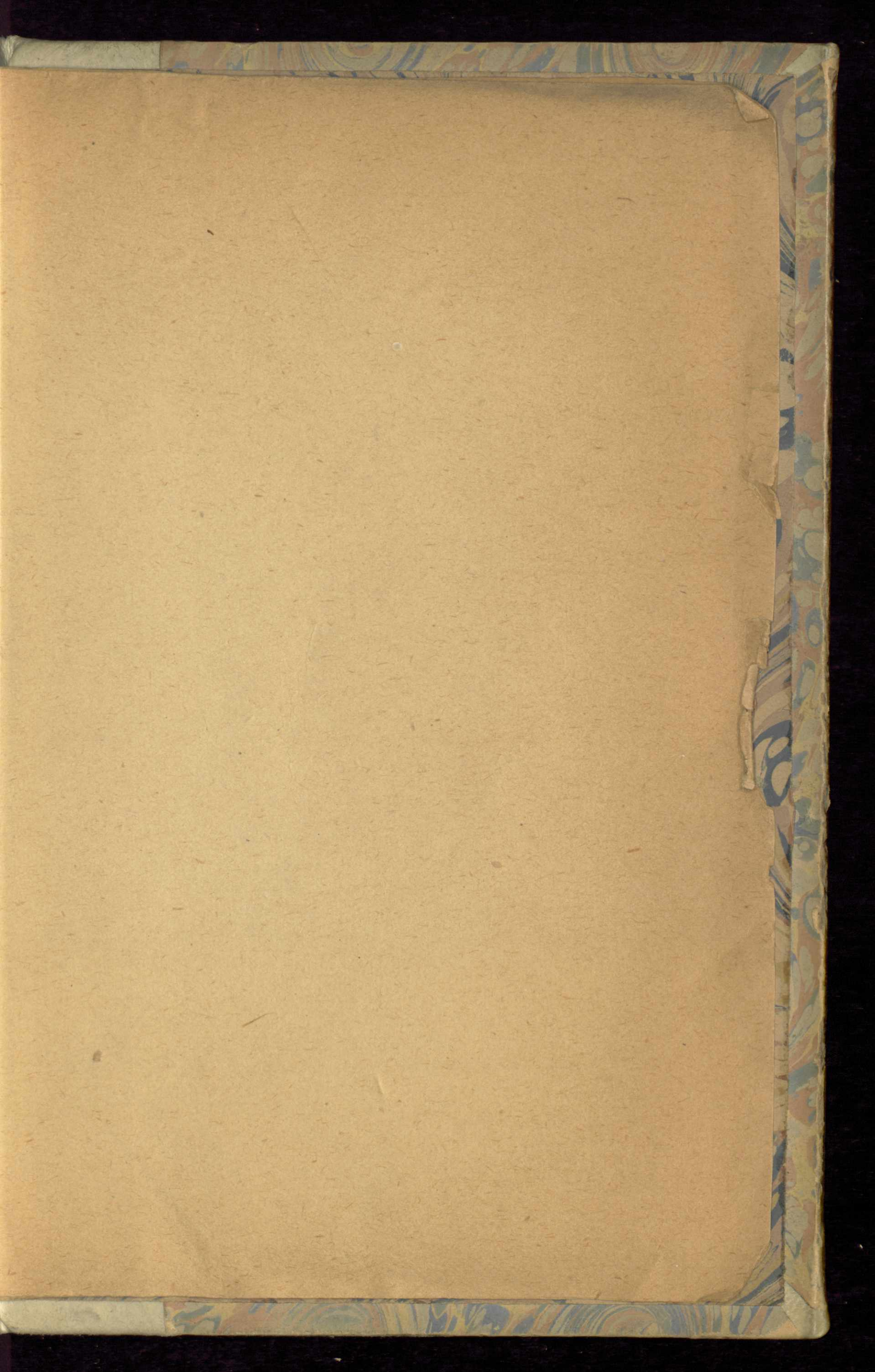
MAdame, apres auoir treſ-humblemẽt bayſé les mains de voſtre Maieſté ie ſupplie le Createur, qu'il la veille conſeruer en tres-parfaicte ſanctė & proſperité tres-heureuſes & longue vie, de Paris ce 25. iour d'Auril 1579.

De voſtre Maieſté le tres-humble & tres-affectionné ſeruiteur

ALEXANDRE DE LA TOVRETTE

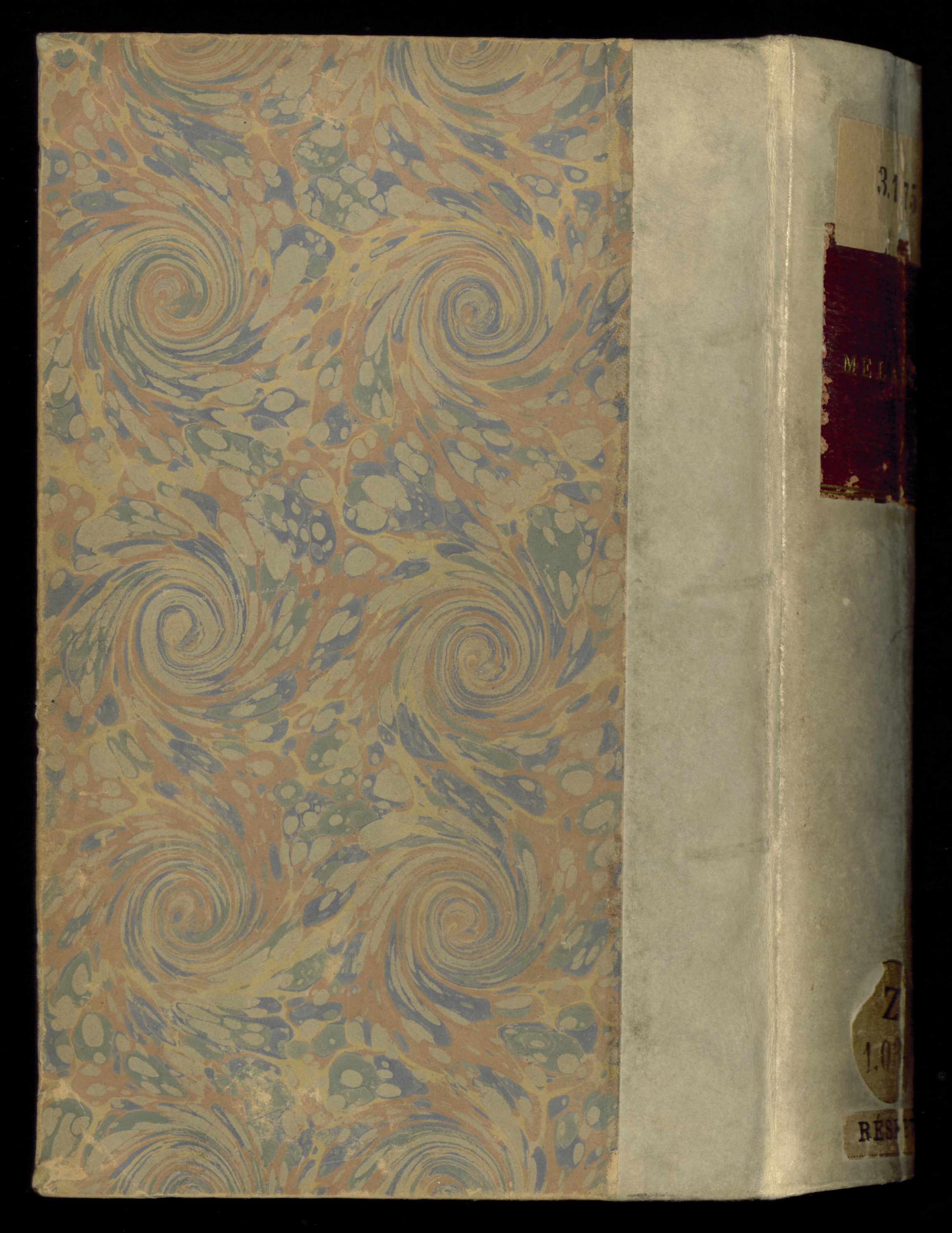











MEL
Z



